

# OKAMI

Revue fondée en 1986

## Journal de la Société d'Histoire d'Oka

Volume: XI

N° 2

ÉTÉ Année:

1996

### Oka AU TOURNANT DU SIÈCLE 1880-1920

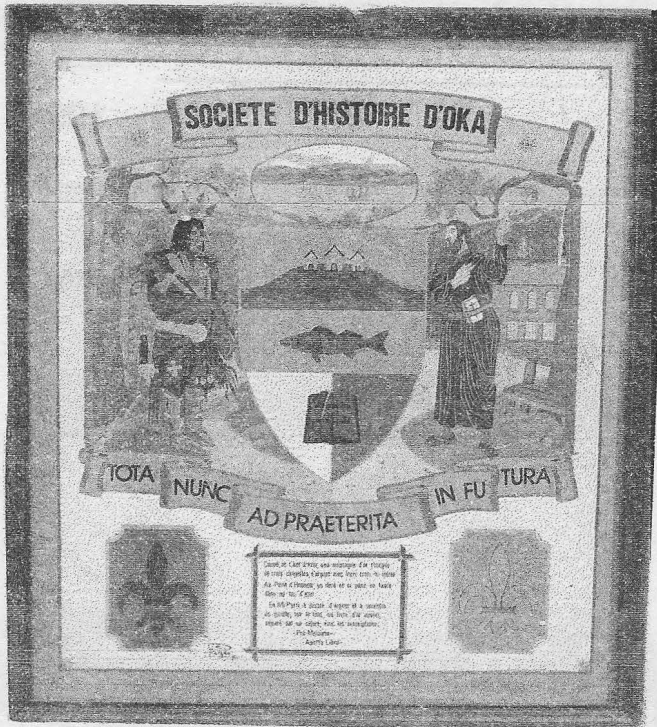


Photo : Irène Chené

Magasin Chené au 185 rue Notre-Dame vers 1907 avec enseigne du téléphone

# Société d'Histoire d'Oka Inc

C.P. 999, OKA, J0N 1E0



Voici le texte écrit au bas des Armoiries

"Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au Point d'Honneur, un doré or posé en fasce dans un lac d'azur.

En Mi-Parti, à dextre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, séparé par signet, avec les inscriptions:

"Pro-Memoria" "Aperio-Libro"

## MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1996

|                        |                                                                                                |                     |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Président              | M Jacques Bastien<br>545 rang L'Annonciation cp 610<br>Oka QC J0N 1E0                          | Tél. 479-6366       |
| Vice-président         | Dr Marc Bérubé<br>504 rang L'Annonciation<br>Oka QC J0N 1E0                                    | Tél. 479-6114       |
| Secrétaire             | Mme Germaine Chené-Raynauld<br>45 rue St-Jacques cp 63<br>Oka QC J0N 1E0                       | Tél. 479-8974       |
| Trésorière             | Mme Jeannine Landry-Bastien<br>545 rang L'Annonciation cp 610<br>Oka QC J0N 1E0                | Tél. 479-6366       |
| Directeurs<br>(trices) | Mme Stella Dupuis-Mailhot<br>49 rue St-André cp 45<br>Oka QC J0N 1E0                           | Tél. 479-8806       |
|                        | M Pierre Bernard<br>405 rang Ste-Germaine<br>Oka QC J0N 1E0                                    | Tél. 479-8556       |
|                        | P. Louis-Marie Turcotte o.c.s.o.<br>Abbaye Cistercienne<br>1600 chemin d'Oka<br>Oka QC J0N 1E0 | Tél. 479-8361       |
|                        | Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine<br>130 rue Lucia<br>St-Jérôme QC J7Z 5T5                    | Tél. 1-514-565-6138 |
|                        | Mme Cécile Quirion De Girardi<br>245 rue des Anges cp 295<br>Oka QC J0N 1E0                    | Tél. 479-8032       |
|                        | M. Alain Eagan<br>90 rue des Brignoles<br>Laval des Rapides QC H7N 4J2                         | Tél. 1-514-663-7552 |

En première de couverture, voici le premier magasin d'Adolphe Chené au 185 rue Notre-Dame à Oka vers 1907. Sur la galerie, nous voyons les trois frères Chené: Arthur, Edmond et Adolphe. Nous remarquons l'enseigne du Bell Telephone, cela correspond avec l'article sur le téléphone à la page 7. La maison à droite est celle de M. Claude Daoust.

M. Alain Eagan remplace M. André de Pagès qui a démissionné. Nous tenons à le remercier pour les nombreuses années qu'il a passées dans la Société d'Histoire d'Oka Inc. Il était parmi les membres fondateurs. Il était membre du bureau de direction depuis 1986. Nous le remercions pour les nombreux articles qu'il a composés pour notre journal, ainsi que pour son volume qui a pour titre : «Une église et son art sacré, l'Annonciation d'Oka». Merci encore !

Tous les articles qui paraissent dans notre Journal n'engagent que la responsabilité des auteurs. Les textes anciens sont généralement transcrits intégralement.

Notre Journal Okami sera publié le 21 mars pour le printemps, le 21 juin pour l'été, le 21 septembre pour l'automne et le 21 décembre pour l'hiver à moins d'événement spécial. Les articles devront être rendus chez l'éditeur vers le 5 du mois, car les articles doivent être présentés au comité du Journal et ensuite, il faut faire les corrections nécessaires. Merci pour votre compréhension !

Cette publication a été préparée par Mmes Germaine Chené-Raynauld, Stella Dupuis-Mailhot, Fleurette Maisonneuve-Fontaine, Cécile Quirion-de Girardi, Dr Marc Bérubé et P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., éditeur et imprimeur.



## SOMMAIRE

|                                                                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Couverture 1 : Le magasin Chené, 185 rue Notre-Dame vers 1907 et enseigne du téléphone                        | 01 |
| Couverture 2 : Armoiries de la Société et membres du bureau de direction                                      | 02 |
| Sommaire                                                                                                      | 03 |
| Mot de l'éditeur. Louis-Marie Turcotte o.c.s.o.                                                               | 03 |
| Rapport du délégué de la SHOI au 31e congrès de la Fédération. Jacques Bastien, président et photo du congrès | 04 |
| Bref portrait de trois députés du comté de Deux-Montagnes au XIXe siècle. Hélène Robert,                      | 05 |
| Le téléphone à Oka en 1898                                                                                    | 06 |
| Le centenaire de l'église d'Oka ... Cécile Quirion De Girardi                                                 | 07 |
| Hommage à nos Bâtisseurs, 35 ans du Club de Golf. Yvon Bergeron                                               | 09 |
| Club de à Oka. Adrien Gagnon                                                                                  | 11 |
| Esdras Minville l'homme, son action, sa pensée. Sylvain Guindon                                               | 16 |
| Les souvenirs de Gros-Petit. Firmin Létourneau                                                                | 17 |
| Généalogie indienne. Pierre (Osage'takenrat) Bernard                                                          | 24 |
| Oka au tournant du siècle. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.                                                     | 30 |
| Actualités. Germaine Chené-Raynauld                                                                           | 31 |
| Troisième de couverture : Bulletin d'adhésion, dépositaires, buts de la Société                               | 38 |
| Quatrième de couverture : Domaine du Dr Marc Bérubé, notre hôte                                               | 39 |
|                                                                                                               | 40 |

### Mot de l'éditeur

Nous voici rendus à la parution du 40e numéro. C'est un exploit. Il faut donc remercier toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à ces publications. Certaines personnes sont plus en évidence que d'autres, mais toutes ont leur valeur importante.

Cette année 1996, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec avait choisi comme thème Au tournant du siècle 1880-1920. Pour être en harmonie avec elle, nous avons choisi comme thème Oka au tournant du siècle 1880-1920. Ainsi, en première couverture, nous voyons une photo de vers 1904. Plus loin, nous lirons les principaux événements survenus à Oka pendant cette période d'après les Minutes des assemblées municipales. Nous publions aujourd'hui le contenu du 1er volume qui va du 5 janvier 1880 à 1888. La suite sera dans les prochains numéros.

Notre président raconte son expérience comme délégué au congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec tenu à Montréal du 17 au 20 mai. Cet article remplace le mot du Président.

Notre députée envoie un article sur trois de ses prédécesseurs. Il sera suivi de l'histoire du téléphone à Oka. Puis vient un article ayant pour titre: «Introduction aux fêtes de l'église en 1980». Ensuite, on nous parle du nouveau Club de golf d'Oka qui a marqué son 35e anniversaire en 1995. L'espace nous a manqué pour en parler en 1995. Nous constatons que l'on jouait au golf avant cette date, comme en 1945 (au prochain numéro).

Pour parler du patrimoine humain, nous publions le travail rédigé par un jeune d'Oka étudiant en histoire

à l'Université de Montréal. Dans le prochain numéro nous aurons le travail de deux jeunes étudiants. Nous profitons de l'occasion pour encourager nos jeunes à s'intéresser à l'histoire qui est un élément essentiel de la culture. Nous avons des racines qui nous nourrissent et nous font vivre. Cette personne qui a illustré son siècle est M. Esdras Minville. Suivra un article d'un ancien de l'institut Agricole d'Oka qui était professeur d'économie politique du temps de M. Mainville. Notre généalogiste continue à nous parler des descendants du couple Pierre Dicaire et Cécile Risse-Visse. Parmi les événements de l'actualité, il faut souligner les publications de deux écrivains d'Oka.

À l'occasion du départ de M. André de Pagès du bureau de direction de la Société d'Histoire d'Oka Inc., les membres du bureau de direction le remercie pour sa contribution importante dans la publication de l'OKAMI. Depuis le début, il publiait presque toujours un article dans notre journal. Merci M. de Pagès ! Le lancement de ce numéro a lieu dans un site enchanteur, chez le Dr Marc Bérubé et son épouse Carmen Dion qui ont transformé harmonieusement une maison patrimoniale faisant partie du domaine Raizenne. Nous voyons une partie de leur domaine en quatrième de couverture. Nous les remercions ! Nous voulons souhaiter un prompt rétablissement à notre dévouée secrétaire qui revient d'un séjour à l'hôpital et à d'autres membres également malades.

Bonnes vacances à tous et toutes,

historiquement vôtre

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

## RAPPORT DU DÉLÉGUÉ DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA INC. AU 31e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE DU QUÉBEC

Jacques Bastien, président de la S.H.O.I.

Le 31e congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec s'est tenu à Montréal les 17, 18, 19 et 20 mai 1996. Délégué officiel de la Société d'Histoire d'Oka Inc, je me permets de faire un compte-rendu sommaire de cet événement.

La Fédération regroupe près de 125 sociétés d'histoire et de généalogie à travers le Québec. Elle publie cinq fois l'an un bulletin de liaison "Actualités" et deux fois l'an "Histoire Québec", résultat de recherches. Chacun des congrès comporte quatre éléments essentiels soit: l'assemblée annuelle des membres, une série de conférences historiques, une visite guidée de la ville ou la région hôte et un salon du livre. Les délégués profitent des moments libres pour établir des contacts, créer des liens, - parler d'histoire et de leurs réalisations dans leur région respective.

Les activités de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec sont financées par des subventions de différents ministères du gouvernement du Québec, par les cotisations des membres et par des programmes de créations d'emplois. Le budget est d'environ 160,000\$ par année. Les sujets d'intérêt sont la conservation des archives et du patrimoine bâti, l'accessibilité au registre d'état civil suite à la loi adoptée en 1994, l'anthologie de la musique traditionnelle au Québec, l'inventaire du patrimoine vivant, les conseils régionaux de la culture, la responsabilité des Municipalités régionales de comté en histoire, la semaine de l'histoire telle que vécue par chacune des sociétés, le ou les codes d'éthique à l'intérieur des sociétés d'histoire et de généalogie et enfin les responsabilités des administrateurs suite à l'adoption du nouveau code civil. Lors de l'élection des administrateurs de la Fédération, M. Gilles Boileau a été élu président et moi-même, Jacques Bastien, administrateur.

Ce 31e congrès a été organisé conjointement par la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et la Société historique de Montréal. Celle-ci a été fondée en 1858 par M. Jacques Viger, premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste et premier maire de Montréal (1833-1836)". Le thème choisi était "Montréal au tournant du siècle de 1880-1920. L'Université du Québec à Montréal par son département d'histoire s'est chargée de la présentation des conférences historiques: population et paysage urbain et architectural, industrie manufacturière, Montréal, centre financier du Canada, condition féminine, vie intellectuelle, les maires et la politique, le journal, moyen de communication et d'influence. Ces conférences portaient évidemment sur la période 1880-1920.

Les congressistes ont visité une partie de la ville de Montréal soit la basilique Notre-Dame, le marché Bonsecours, le musée Mc Cord, Lasalle-Lachine sur le sentier des découvreurs, Petite Patrie, Petite Italie: excursion au coeur d'une communauté.



Le salon du livre est une présentation des publications et des revues des sociétés d'histoire locales. La Société d'Histoire d'Oka Inc. y a présenté sa revue Okami, les fascicules, le livre de Monsieur André de Pagès, les répertoires de généalogies amérindiennes de Monsieur Pierre Bernard. La Société remercie chaleureusement Mesdames Réjeanne Bernard, Cécile Quirion De Girardi et Monsieur Pierre Bernard pour leur excellente participation à la tenue de ce kiosque.

Le banquet traditionnel du congrès a été l'occasion d'une performance humoristique peu ordinaire de l'auteur et comédien Jean-Claude Germain ayant pour thème une visite à Londres de Sir Wilfrid Laurier en 1897 et la vie mondaine et culturelle à Montréal entre 1895 et 1901, naissance d'une nation. L'ordre des notaires a profité du banquet pour remettre deux prix en argent aux finalistes d'un concours destiné aux chercheurs qui utilisent les actes notariés pour faire des recherches en histoire.

Le congrès a été le lieu de rencontre d'intervenants regroupés autour d'un intérêt commun, l'histoire. Les sociétés d'histoire jouent un rôle indispensable dans la recherche et la conservation des témoins de notre passé commun.



Photo : Mme Cécile Quirion De Girardi

Photo prise devant le kiosque de la Société d'Histoire d'Oka Inc. au cours du 31e congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. Mme Réjeanne et M. Pierre Bernard devant le kiosque.

**ENGOUEMENT POUR L'HISTOIRE ET ENGAGEMENT  
POUR L'ÉMANCIPATION D'UN PEUPLE: BREF PORTRAIT DE TROIS  
DÉPUTÉS DU COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

Dans les lignes qui suivent, j'ai voulu établir un lien entre le lecteur(trice) passionné(e) d'histoire que vous êtes et des députés qui ont marqué notre histoire au cours du précédent siècle. Ces personnages ont posé des gestes politiques fondamentaux, desquels nous puisons une inspiration qui nous rappelle les origines du cheminement de notre peuple. Ils ont aussi fait preuve d'un profond attachement pour l'histoire nationale et régionale, un peu comme le font les différentes sociétés d'histoire de notre coin de pays qui se chargent, elles aussi, de nous montrer d'où nous venons et où nous allons.

L'un des deux premiers députés du comté de Deux-Montagnes en 1830 (à cette époque, il y avait deux députés dans un même comté quand celui-ci comptait au moins 4 000 électeurs), le Dr. Jacques Labrie, a appuyé publiquement le Parti patriote, bien qu'il n'ait pas vécu les Rébellions de 1837-1838 car il est décédé en octobre 1831. Jacques Labrie est l'auteur de manuels d'histoire et de géographie, et d'un manuscrit d'histoire du Canada qui fut détruit pendant les Rébellions de 1837.

Jean-Joseph Girouard a succédé à Jacques Labrie et à William Henry Scott (l'autre député) en 1831. Député de Deux-Montagnes jusqu'en 1834, il a, lui aussi, appuyé le Parti patriote. Sa participation active aux Rébellions lui a valu d'être emprisonné à Montréal pour haute trahison (décembre 1837 à juillet 1838 et de novembre à décembre 1838). Il est intéressant de souligner qu'il est l'auteur, lui aussi, d'un ouvrage historique intitulé: «Relation historique des événements de l'élection du comté du lac des Deux-Montagnes en 1834». Il était notaire de profession.

En remontant la rivière de nos souvenirs, il faut s'arrêter quelque peu pour parler du célèbre Louis-Joseph Papineau, avocat qui a été élu député de Deux-Montagnes le 9 juillet 1852, dans le cadre d'une élection partielle. Il ne s'est pas représenté à l'élection générale de 1854. Ses faits d'armes sont nombreux et pratiquement connus de tous et de toutes. Notons, entre autres, qu'il a été orateur (aujourd'hui président) de la Chambre législative (aujourd'hui l'Assemblée nationale), chef et fondateur du Parti patriote, membre du Conseil exécutif (communément appelé aujourd'hui le Conseil des ministres), membre du comité qui prépara les 92 Résolutions adoptées par la Chambre et qui furent présentées au gouvernement de Londres, etc. En mai 1839, il a publié «Histoire de l'insurrection du Canada».

Hélène Robert  
Députée de Deux-Montagnes  
adjointe parlementaire et  
secrétaire régionale des Laurentides



## Le téléphone à Oka

En 1898, La Compagnie de Téléphone Bell du Canada établit une liaison interurbaine entre Saint-Joseph-du-Lac et Oka qui relia Oka au réseau interurbain de Bell. En novembre 1898, Oka fut inscrite pour la première fois dans un répertoire de Bell (répertoire de Toronto) sous "Liste des centraux".

Le premier abonné d'Oka, l'abbé D.J. Lefebvre, était inscrit dans l'annuaire du District du nord du Québec de 1899.

**OKA, MRS. RAPHAEL CHAREST, Local Manager.**

Lefebvre, Rev. D. J. .... Presbytery

---

En 1902, Oka figurait dans les annuaires de Bell Canada comme station téléphonique publique (ou central interurbain) réservée aux appels interurbains. La localité ne comptait aucun abonné du service local. Mme Raphael Charest y a dirigé le central jusqu'en 1907, année où les Frères Chéné ont pris la relève. A l'époque, les abonnés du service local étaient desservis par le standard de Saint-Eustache.

En 1929, Oka n'était plus inscrite comme central interurbain. Cependant, les abonnés ont continué d'être rattachés à Saint-Eustache jusqu'en 1933.

C'est à Oka, en 1933, qu'a été inauguré le premier central automatique non-surveillé sur le territoire de Bell Canada. L'année suivante, les abonnés d'Oka étaient inscrits séparément dans l'annuaire.

En 1949, des équipements de commutation automatique pas-à-pas étaient mis en service dans un nouvel immeuble de Bell situé sur la rue Saint-Paul, à Oka.

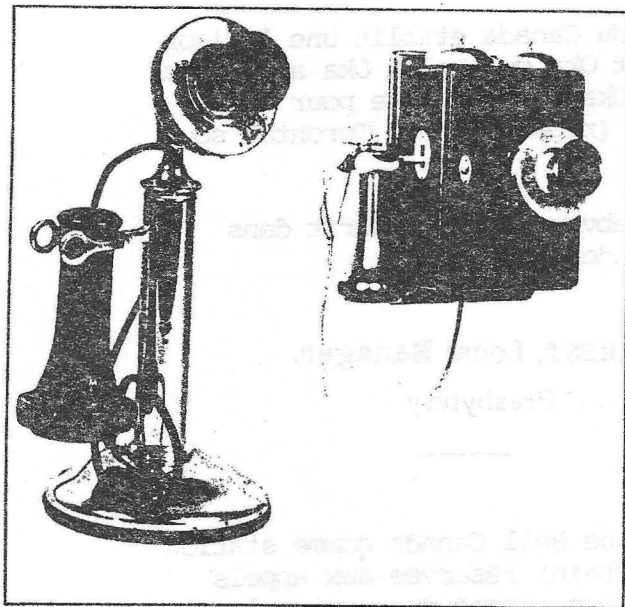
De nouveaux numéros de téléphone, portant le préfixe "Granit 9", étaient introduits en 1958.

En mars 1960, l'interurbain automatique était mis en oeuvre. Les abonnés d'Oka pouvaient dorénavant établir eux-mêmes leurs appels interurbains, sans l'assistance du téléphoniste. En 1962, les numéros de téléphone d'Oka étaient convertis à des numéros à sept chiffres.

Au 31 décembre 1982, Bell comptait 1,818 téléphones en service à Oka.

Bell Canada  
Collection historique du téléphone  
mai 1993

Recherchiste: Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine



## 1900

### *La batterie centrale*

Le premier système téléphonique à batterie centrale au pays fut installé par Bell Canada à Ottawa, en 1900. Comme la batterie fournissant l'électricité se trouvait au central téléphonique, il devint possible d'enlever des appareils des abonnés la génératrice à magnéto ainsi que la boîte à batterie et la manivelle nécessaires à son fonctionnement. Vers 1904, le téléphone mural à batterie centrale n'avait que la moitié des dimensions du téléphone mural à magnéto et, à partir de 1910, le téléphone «jonquille» devint l'un des modèles en vogue.

Ces deux textes sont extraits d'une brochure envoyée par la personne qui a écrit le texte de la page précédente.

### *Dates marquantes de l'histoire du téléphone*

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>1874</b> Alexander Graham Bell invente le téléphone, à Brantford (Ontario).</p> <p><b>1880</b> La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, aujourd'hui Bell Canada, est constituée en vertu d'une loi spéciale du Parlement.</p> <p><b>1890</b> Création du service de nuit et du dimanche dans les circonscriptions de Bell Canada qui comptent 100 abonnés et plus.</p> <p><b>1917</b> Installation à Kingston des premiers répéteurs au Canada, servant à amplifier les courants à fréquence vocale pour les appels interurbains.</p> <p><b>1920</b> Il devient possible d'établir une communication téléphonique vers tout endroit du Canada et des États-Unis.</p> <p><b>1924</b> Inauguration du premier central automatique de Bell Canada, à Toronto, dont l'indicatif est G.Rover.</p> | <p><b>1926</b> Mise sur pied d'une nouvelle méthode d'exploitation du service interurbain qui permet au téléphoniste d'établir des communications interurbaines pendant que l'abonné reste à l'écoute.</p> <p><b>1927</b> Inauguration du service téléphonique entre le Canada et la Grande-Bretagne, via les États-Unis, par les premiers ministres Mackenzie King et Stanley Baldwin.</p> <p><b>1928</b> Mise sur pied, par Bell Canada, d'un système à courants porteurs qui permet la transmission simultanée de plusieurs conversations sur les mêmes fils.</p> <p><b>1932</b> Création du Réseau téléphonique transcanadien pour faciliter l'acheminement des communications interurbaines.</p> <p><b>1947</b> Inauguration du service radiotéléphonique mobile à Montréal et à Toronto.</p> <p><b>1953</b> Inauguration d'un réseau hertzien reliant Buffalo, Toronto, Ottawa et Montréal pour la transmission de communications téléphoniques et d'émissions de télévision.</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



## Le centenaire de l'église d'Oka une grande fête célébrée en 1980

Cécile Quirion De Girardi

L'année 1980 a donné lieu à de grandes célébrations pour souligner le centenaire de l'église d'Oka. Avant de relater les heureux événements qui ont marqué la fête, un retour sur les faits marquants de l'existence de "la centenaire"<sup>1</sup> va de soi. Nos guides seront les Curés sulpiciens d'Oka qui l'ont construite, modifiée, décorée, mise à l'heure du concile Vatican II et rénoverée pour devenir un musée d'art sacré.

L'église actuelle est la troisième maison de Dieu à Oka. Jean-François Lacan était Curé (1874-1881) lors de l'incendie qui a détruit l'église le 10 juin 1877<sup>2</sup>. *"Le 25 mai 1878, M. Lacan, pour décider le Séminaire à construire l'église, faisait parvenir au Supérieur un plaidoyer. Une des trois raisons évoquées étant celle de petitesse de la maison qui sert de chapelle elle ne contient que 200 personnes (...) Le Séminaire devra bâtir à ses frais"*<sup>2</sup>. L'église a été construite sur une période de cinq ans (1878-1883). La bénédiction de la première pierre eut lieu le 20 juin 1879 par Monseigneur Édouard-Charles Fabre, troisième évêque de Montréal, *"au tempérament particulièrement doux, conciliant, pacificateur"*<sup>3</sup>.

Louis-Guillaume Leclair (1881-1885) succède à Monsieur Lacan décédé et conduit à terme la construction de l'église dont la bénédiction a lieu en 1883<sup>5</sup>. *"En 1883, la messe de Noël est célébrée dans l'église reconstruite"*<sup>6</sup>. Le 24 juillet 1884, Louis Trépanier entreprend de monter les trois cloches sur la tour de l'église<sup>7</sup>. *"Elle restera longtemps sans clocher"*<sup>8,9</sup>. Il semble bien que les trois cloches n'ont pas été baptisées. Le baptême des deux cloches de l'église brûlée est documenté par Olivier Maurault<sup>10</sup>. Aucune trace écrite à ce jour d'un tel fait pour les cloches montées sur la tour en 1884.

C'est à Daniel-Joseph Lefèbvre (1885-1915) que les citoyens d'Oka sont redevables de la pinède ce qui ne doit faire oublier que D.-J. Lefèbvre n'a pas délaissé l'église. Elle a été embellie d'un clocher couronné d'une flèche en 1907. La souscription pour la construction du clocher était en cours en 1905<sup>11</sup>. En 1908, la chapelle est construite pour faire pendant à la sacristie. L'église, dans son architecture actuelle est terminée. Au 1er mars 1916, la comptabilité de l'église est totalement séparée de celle de la Seigneurie. Ce qui favorisera la réalisation à venir de la décoration, en 1932, alors que *"la situation financière du Séminaire est précaire"*<sup>12</sup>.

C'est à Maximilien Lacombe curé de 1930-35 que l'on doit toute la décoration actuelle de l'église vers -1931-1932-, par Guido Nincheri à l'exception de deux oeuvres: La peinture murale du choeur de chaque côté de l'Annonciation au-dessus du retable du maître-autel. L'Annonciation est une commande de M. Lacombe<sup>13</sup>, et cette fois il y eut une bénédiction en 1933 par le donateur<sup>14</sup>. Existe-t-il un rapport entre cette grande «toilette» faite à l'église 50 ans après sa construction et la visite à Montréal en 1932 du cardinal archevêque de Paris, Jean Verdier, supérieur général de Saint-Sulpice? Simple coïncidence? La décoration de l'église garde la trace du cardinal Verdier, les armoiries au-dessus de la porte d'entrée à la sacristie sont celles du cardinal-archevêque de Paris.

C'est à Gérard Tremblay (1966-1973) que l'on doit le réaménagement du choeur afin que l'église soit à l'heure du Concile Vatican II. (L'auteur déplore la disparition de la chaire), mais l'événement marquant pour la «vie» de l'église ne sera pas apparent. À 87 ans, elle devient la propriété de la Fabrique<sup>15</sup>. Cette donation des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal exclut l'orfèvrerie, dont la Madone en argent de Guillaume Loir, le chandelier pascal en bois sculpté, les tableaux de la nef et du transept, de la chapelle et de la sacristie ainsi que la Bannière brodée des «Cinq Nations».

Le nom de Roger Lachapelle (1973-1985) est intimement lié à la rénovation de la chapelle pour recevoir les Sept Stations du Chemin de croix en bois polychrome sculpté en bas-relief. Daniel-Joseph Lefèbvre ne reconnaîtrait pas la chapelle.

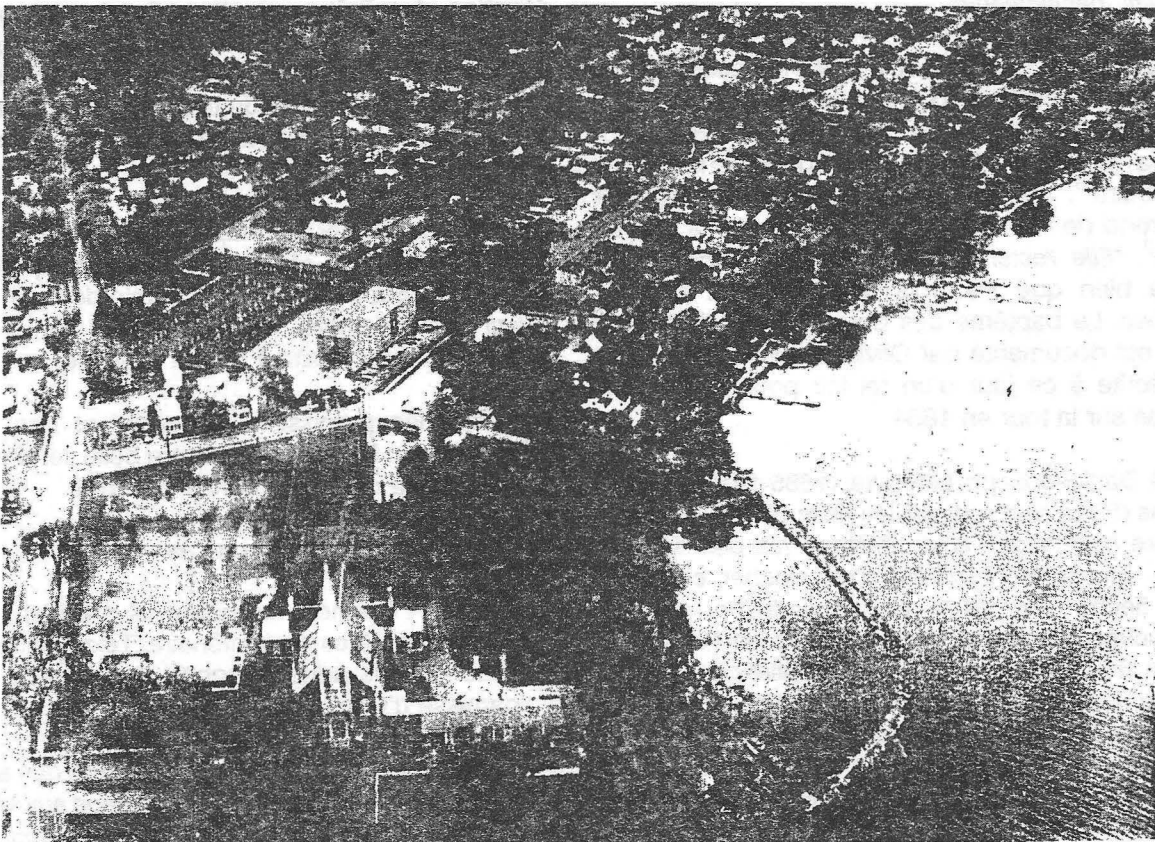
En 1980, les paroissiens organisaient une grande célébration en l'honneur de «notre belle centenaire»<sup>16</sup>. C'est à suivre dans le prochain numéro.

### Références

1. Adrien P. Gagnon, marguillier, et président du Comité des fêtes du centenaire. Texte inédit 12 juin 1980 - Fonds Adrien Gagnon. Archives de la paroisse d'Oka. 1995.
2. Dansereau, Antonio pss, conservateur des archives sulpiciennes à Montréal IN *Hommage aux Messieurs de Saint-Sulpice et aux Dames de la Congrégation à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de leur venue à*

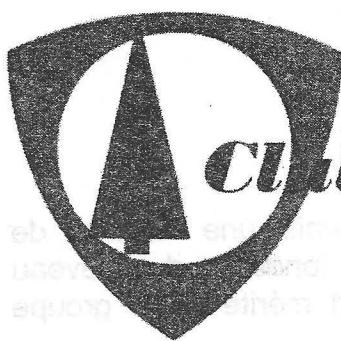
- Oka. Collectif. Oka, Imprimerie F.I.C., non daté pp 40 (brochure épuisée) p. 28.
3. Maurault, Olivier. "Nos Messieurs". Montréal, Les éditions du Zodiaque, 1936. p. 237.
  4. Église de Montréal, 1836-1986 : *Aperçus d'hier et d'aujourd'hui*. Collectif. Montréal, Fides, 1986. p.84.
  5. Maurault, *op. cit.*
  6. Annales de l'École Ste- Marguerite C.N.D. d'Oka p. 37. IN - Fonds René Marinier pss. *Histoire d'Oka par année*. Coll. Roger Marinier, Saint-Eustache, Québec. manuscrit non daté p. 99.
  7. *Ibid.*, p. 45
  8. Maurault, *op. cit.*
  9. De Pagès, André. *Une église et son art sacré. L'Annonciation d'Oka*. Oka, Société d'Histoire d'Oka Inc., 1995. Voir figure 8 - photo de la tour et des cloches.
  10. Richer, L. *L'église paroissiale d'Oka*. Éditeur anonyme. Imprimé au Québec, 1980 pp. 34. (épuisé).
  11. Annales... *op. cit.*,
  12. *Le Grand Séminaire de Montréal. 1840-1990*. Collectif. Montréal. Éditions du Grand Séminaire de Montréal, 1990
  13. Annales... *op. cit.*,
  14. Maurault, *op. cit.*
  15. Contrat de la donation de l'église. no d'enregistrement 141922 - ministre de la Justice. Bureau d'enregistrement des propriétés. Bureau de la publicité des droits. Deux-Montagnes - Circonscription foncière 140 St-Eustache St-Eustache. 2 décembre 1970.
  16. Adrien P. Gagnon. *op. cit.*

## L'ÉGLISE D'OKA EST VENDUE



Cette photo illustre bien l'ampleur de la transaction, au centre à gauche, le cimetière; en bas, au centre l'église et le presbytère; à l'arrière, la salle paroissiale.

La Concorde ou La Victoire, décembre 1970, p. ?



**Club de Golf Oka Inc.**

## Hommage à nos Bâtisseurs

### MEMBRES FONDATEURS INVITÉS A LA SOIRÉE DU 35<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

M. MME DIANE ET ÉDOUARD BROCHU

M. JEAN NOËL CHAILLER

M. MME YVETTE ET ROGER DUPONT

M. MME PIERRETTE ET JACQUES FAUTEUX

M. MME NINON ET ADRIEN GAGNON

M. MME NICOLE ET BERNARD GUÈVREMONT

M. MME MADELEINE ET GÉRARD JOUBERT

M. MME PIERRETTE ET ROLAND LALONDE

M. MME MADELEINE ET PIERRE MARINIER

M. MME RACHEL ET ANDRÉ MONDOR (absents)\*

M. MME SIMONE ET MAURICE OUELLETTE (absents)

M. MME GEORGETTE ET FLORENT POMINVILLE (absents)

M. GÉRARD RICHARD ET MME THÉRÈSE LAMOUREUX

samedi 29 juillet 1995

OKA

\* M André Mondor est décédé à la fin du mois d'août 1995.

Note de l'éditeur : L'histoire du Club de Golf d'Oka a été écrite par M. Yvon Bergeron, mais le texte fut lu par sa fille Natacha lors de la soirée du samedi 29 juillet 1995



### L'Histoire du Club de Golf d'Oka

En ce soir de Juillet 1995, nous sommes ici réunis, une centaine de golfeurs et amis, à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du nouveau Club de Golf d'Oka, afin de rendre un hommage fort mérité à un groupe d'hommes persévérants, mais surtout prévoyants.

Il faut savoir que bien avant 1960, on jouait au golf au village d'Oka. Toutefois, il est dommage que personne ne peut avancer de façon certaine une date quand fut frappée la première balle, lors des années 1920. Il va sans dire que le terrain d'alors ne ressemblait en rien à celui que nous connaissons aujourd'hui.

À l'époque, il n'y avait pas de chalet ou de club house. Et bien évidemment, il n'y avait pas non plus de pro-shop pour y entreposer son équipement. De plus, il n'était aucunement question de téléphoner trois jours à l'avance pour obtenir un départ le dimanche suivant.

Il est évident que lors des années 1920, la qualité du terrain de golf d'Oka ne ressemblait en rien au terrain que nous connaissons aujourd'hui. Les allées étaient parsemées de mauvaise terre, de mauvaise qualité de sable et de longues herbes. De plus, pour compliquer l'existence des golfeurs, il y paissait à longueur de journée des chevaux, des boeufs, des veaux et des vaches.

Maintes fois durant l'été, un nombre de golfeurs se réunissaient, non pas accompagnés de leur sac de golf, mais de leur tondeuse à gazon. Il n'était pas rare, en semaine, d'y voir une douzaine de joueurs tondre le gazon. Un cultivateur venait deux à trois fois par été faucher les longues herbes. A la fin de la journée, une clôture devait être installée autour des verts afin de les protéger du piétinement des animaux.

Dès les années 1930, les Sulpiciens avaient de nombreux problèmes financiers, partout dans la région du lac des Deux-Montagnes. Depuis environ 1860, les Sulpiciens possédaient une dizaine de fermes à Oka et employaient des fermiers engagés. Mais les fermes rapportaient très peu. Les Indiens tant qu'à eux, préféraient courir les bois et cultivaient mal la terre.

Un homme d'affaires Belge, le Baron Ampin décida d'acheter des Sulpiciens une partie du terrain pour un développement futur. Deux hommes d'affaires de St-Joseph-du-Lac, Messieurs Lauzon et Proulx, décidèrent de se porter acquéreurs de la section du club de golf pour en développer un centre domiciliaire.

Un groupe sportif ayant eu vent de ce qui allait se produire, appuyé fortement par le Conseil Municipal et Monsieur Trépanier, le maire-non-golfeur, firent front commun contre ces promoteurs financiers, afin d'annihiler le projet de construction domiciliaire.

Ce front commun se rendit jusqu'à Québec, pour se défendre contre le projet de construction. On y prépara une solide défense, et on présenta un Bill au Parlement. Ce Bill devait permettre à la Municipalité d'Oka de reprendre ce petit lopin de terre qui faisait l'envie et la joie de centaines de sportifs. Car en plus d'y jouer au golf, tous les dimanches de nombreuses rencontres de balle-molle se disputaient entre quatre équipes bien établies d'Oka, sur un terrain adjacent au club de golf.

Pour sauver le terrain de golf, le groupe sportif d'Oka dirigé par Monsieur le Maire, qui était également sous-ministre de l'agriculture, rencontra le Ministre Paul Sauvé, qui était alors le député du comté de Deux-Montagnes, et on y présenta un Bill privé. Ce Bill avait comme objectif de sauver le parcours de golf, et d'empêcher cette portion de terrain de passer aux mains de contracteurs, probablement fort bien intentionnés.

Le Bill passa en troisième lecture en Chambre, et par le fait même, la Municipalité d'Oka, devenait alors l'unique propriétaire «à vie» du terrain où l'on pratiquerait pour toujours le golf et la balle-molle.

Forts de la décision gouvernementale, après la troisième lecture du Bill en Chambre à Québec, ce qui rassurait nos golfeurs d'un terrain de golf pour longtemps, ces derniers se mirent à l'oeuvre dès le lendemain matin. C'est alors qu'entrent en jeu Messieurs Jean-Paul Trépanier, Adrien Masson, Pierre Marinier, Léopold Trottier, Gérard Joubert, André Mondor et évidemment Adrien Gagnon, et plusieurs autres amis-golfeurs.

On forma des comités, on discuta, on proposa, on contre-proposa et de grandes décisions furent prises. Décisions qui n'étaient pas toujours faciles à prendre. Nous sommes maintenant vers 1960.

M. Adrien Gagnon qui avait de «bonnes entrées à Montréal», approcha deux financiers de la Métropole canadienne; Messieurs Ivanhoé Richer et Raymond Lavoie, qui investirent plusieurs milliers de dollars. Forts de ce support financier, Monsieur Adrien et sa troupe de golfeurs pouvaient procéder à l'élaboration d'un nouveau parcours. Et le tout fut mis en marche.

Quelle ne fut pas la surprise de tout ce beau monde lorsque, un dimanche matin, du haut de la chaire paroissiale, entendre Monsieur le Curé, annoncer et inviter les paroissiens d'Oka, à se rendre à une réunion qui se

tiendrait bientôt, afin de mettre sur pied un grand projet de rénovation du club de golf.

Cette équipe de bâtisseurs, avait donc rallié la population du Village d'Oka, le Ministre du comté, le Maire et le Curé. Monsieur Gagnon et son comité ayant en mains des appuis financiers et politiques, dirigea le groupe qui avait pour mission de redessiner un nouveau parcours des plus modernes.

On fit prendre des photos aériennes du terrain disponible, et c'est à l'aide d'une des ces photos que fut créé le parcours actuel dont tous les membres et les visiteurs qui s'y rendent de nos jours, restent émerveillés, et avec raison, de la beauté du site.

On construisit un chalet. Un vrai, qui malheureusement fut détruit par le feu, quelques années plus tard. Puis on changea complètement le parcours. Les allées furent élargies, les verts furent agrandis. Par exemple, l'allée actuelle du No 1 qui était auparavant le no 6, était fort étroite, car le boisé qui se trouve à gauche en se rendant au vert No 1, était à l'égalité de la grosse épinette qui trône au centre de l'allée. C'est donc dire que c'était très étroit.

C'est avec beaucoup de regrets que plusieurs arbres furent sacrifiés, mais à chaque fois que nous abattions un arbre, nous en plantions trois autres ailleurs, confesse Monsieur Adrien Gagnon. Il est évident que ces gens ont respecté au plus haut degré la beauté de l'environnement. On peut le constater facilement à tous les jours.

Lors des travaux, à tous les jours (nous sommes au début des années 60 environ) Monsieur Adrien, malgré son travail à Montréal, malgré sa nombreuse famille de 8 enfants, se rendait régulièrement à Oka afin d'y superviser les travaux de renouvellement. Très régulièrement également, Monsieur Gagnon et son ami Monsieur Toupin, se rendaient à Québec pour y faire analyser la nouvelle terre et le nouveau sable qui allaient recouvrir le parcours.

Il est évident qu'à l'époque, nos amis golfeurs ne possédaient aucune assurance, aucune certitude, aucun bail, leur permettant de procéder à l'amélioration du terrain de golf et à leurs conditions de jouer avantageusement pendant de longues années. En fait, à tous les ans, ils avaient la possibilité de pratiquer leur sport favori à nouveau, mais sans savoir, ce qu'il adviendrait dans deux ans; l'inconnu, l'insécurité, quoi!

C'est alors, que fut formé «un foursome» de Messieurs Jean-Paul Trépanier, Adrien Masson, Pierre Marinier et Léopold Trottier, soutenus par de nombreux golfeurs, qui avait pour but de rencontrer et discuter avec le Conseil Municipal d'alors, pour l'obtention d'un bail à long terme. Le groupe qui alla



rencontrer le Conseil de Ville, comptait dans ses rangs, comme «porte-parole», Monsieur Jean-Paul Trépanier, qui par hasard était le frère du Maire.

L'on se souviendra que le Conseil Municipal du village d'Oka avait comme premier Magistrat Monsieur René Trépanier. Ce dernier ne pratiquait pas le golf, mais était un admirateur de ce sport et était membre du club.

Sur invitation du Premier Magistrat et de son Conseil de Ville, le groupe de golfeurs se rendit à la Mairie, pour discuter de la possibilité d'avoir en main un bail à long terme. On proposa, on discuta et le tout s'arrangea à l'amiable, comme toujours.

Nos golfeurs furent estomaqués et heureux de se voir offrir un bail de cinq ans à raison de \$500 par année. Quelle ne fut pas leur joie, un an plus tard de se faire convoquer de nouveau par Monsieur le Maire Trépanier et son Conseil pour se voir offrir un bail à long terme; renouvelable pendant 10 ans; \$1000 par année.

Puis finalement, quelques années plus tard, un nouveau bail leur fut offert; renouvelable pendant 20 ans et toujours au même coût, soit \$1000 par année.

Alors devant une telle certitude, tous les comités formés, se voyant appuyés avec un solide bail en main allèrent à «fond de train» pour permettre au club de golf de devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Quelque temps plus tard, le Club de Golf d'Oka, comptait près de 200 membres qui payaient \$100 par année pour y jouer. C'est vers ce temps-là que Monsieur Adrien Gagnon décida de quitter le Club de Golf Islemere, pour se donner corps et âme à son nouveau club de golf.

Il fut nommé président du club, ce qui ne surprit personne. Son vice-président, était Monsieur Gustave Toupin, qui était alors professeur d'agriculture à l'Institut d'Agronomie à Oka.

Puis de Président en Président, de Comité en Comité, de Pro en Pro, de Membres en Membres, malgré les nombreuses difficultés, les embûches, les excellents soutiens de l'extérieur, les bons souvenirs, comme les mauvais, et grâce à vous Messieurs les Fondateurs et architectes de notre merveilleux terrain de golf sans oublier ceux qui sont hélas disparus depuis, je pense qu'il est de mise de vous remercier de tout coeur.

Merci messieurs et merci également à vous mesdames qui avez évidemment appuyé et soutenu ces hommes dans leur magnifique entreprise qui est la nôtre aujourd'hui.

## Club de golf d'Oka

Le Club de golf d'Oka a été créé en 1960. M. Adrien Gagnon en est le président-fondateur. Le terrain de ce club appartenait autrefois au baron Empain et on l'appelait couramment la Commune.

Tout d'abord, la Commune a été vendue par le baron Empain à M. Proulx et M. Lauzon, de St-Joseph-du-Lac. Au printemps, ces derniers ont commencé à couper des arbres pour faire une rue, dans le but de lotir. On a alors décidé d'exproprier Proulx et Lauzon. S'il n'y avait pas eu d'expropriation, le terrain aurait été déboisé. Après l'expropriation, le gouvernement a cédé la Commune à la Municipalité.

M. Gagnon pensait depuis quelques années à aménager un club de golf à Oka. Par contre, il ne voulait pas s'engager s'il n'avait pas la promesse d'un bail à long terme. Donc, à chaque année, ses confrères et lui allaient voir le maire dans le but d'obtenir ce bail tant désiré. En 1960, ils ont enfin obtenu du maire un bail à long terme (20 ans avec option de renouvellement pour un autre 20 ans) pour construire le Club de golf d'Oka. Le coût de fabrication de celui-ci fut de 100 000 dollars.

Autour du terrain clôturé du Club de golf d'Oka, on a laissé un vaste espace libre à la disposition de tous. La Commune était toujours là. Bien sûr, aujourd'hui, avec la crise, moins de gens s'y aventurent. Mais il faut se rappeler que, si le golf n'avait point été érigé, le terrain où se trouve celui-ci aurait sûrement été déboisé.

Selon M. Gagnon, le Club de golf d'Oka a fait connaître Oka. Le tourisme a donc été favorable. Ceux qui viennent jouer au golf à Oka prennent de l'essence, mangent à Oka, par exemple. Aujourd'hui, seulement 30 à 40 membres du Club de golf d'Oka résident à Oka sur 200 membres.

Isabelle Giguère  
2 août 1995

Note : Résumé d'une entrevue avec M. Adrien Gagnon par Mlle Isabelle Giguère, août 1995



Photo : Irène Chené

## ESDRAS MINVILLE L'HOMME, SON ACTION, SA PENSÉE

Sylvain Guindon

### PRÉSENTATION

L'histoire intellectuelle du Québec n'est peut-être pas celle que l'on pense. Trop souvent, la Révolution tranquille est perçue chez nous comme étant le point de départ de l'évolution des mentalités vers une pensée moderne. Or, il n'en est rien. Notre histoire nationale est riche de gens et d'idées. Bien avant 1960, des hommes et des femmes avaient consacré l'effort de toute une vie à l'avancement de la pensée et des idées au pays. C'est le cas d'Esdras Minville.

Le but de ce travail est d'ailleurs de présenter cet homme méconnu mais combien important dans l'histoire des mentalités au Québec. Pour ce faire, nous diviserons notre travail en deux parties. Dans la première partie, nous tracerons un portrait de Minville «l'homme». Nous jetterons alors un coup d'oeil sur les différentes étapes de sa carrière et sur le rôle qu'il a joué sur la scène publique québécoise. Dans la seconde partie, nous analyserons plus spécifiquement sa pensée. Ainsi, nous pourrions en voir les fondements de même que l'influence qu'elle a exercée sur la société canadienne-française de l'époque.

Ainsi, nous serons en mesure de mieux juger si Esdras Minville doit être considéré, aux yeux de la postérité, comme un précurseur de la pensée nationale et socio-économique au Québec, ou bien s'il doit être vu comme un ardent défenseur des traditions, résolument tourné vers les valeurs du passé.

### MINVILLE, L'HOMME - SON ACTION

#### DE L'ENFANCE À L'UNIVERSITÉ

Esdras Minville voit le jour à Grande-Vallée, en Gaspésie, le 7 novembre 1896<sup>1</sup>. Cadet d'une famille modeste de onze enfants, Minville connaît une enfance heureuse. Afin de subvenir aux besoins de sa famille, Joseph Minville, son père, s'adonne à la pêche et à l'agriculture. Bientôt, il est rejoint par son fils Esdras qui décide de se consacrer, au terme de son cours primaire, aux activités familiales. Cependant le goût du travail intellectuel l'incite à poursuivre ses études. Le 1<sup>er</sup> novembre 1915, il part pour Montréal où il entre au Collège Saint-Laurent. Inscrit en troisième année d'un programme de quatre ans, il complète ses études en quinze mois, au terme desquels il arrive premier de classe<sup>2</sup>. Ce séjour passé chez les Frères des Écoles chrétiennes contribue à asseoir solidement la foi de Minville. Jusqu'à la fin de sa vie, sa motivation pre-

mière sera d'agir d'abord et avant tout en bon chrétien. Sans contredit, c'est la facette la plus importante chez lui.

C'est avec un diplôme commercial sous le bras que Minville retourne à Grande-Vallée où il reprend ses occupations «traditionnelles», soit la pêche et le travail de bûcheron. Il connaît alors toutes les affres de la vie en mer et en forêt. L'expérience qu'il connaîtra à ce moment constitue un tournant dans sa vie puisqu'elle demeurera ancrée à jamais en lui. En fait, c'est toute sa rhétorique qui prend forme autour de cette expérience et c'est à partir de ses racines qu'il la développe de façon rationnelle et pragmatique.

Las de ce rythme de vie somme toute éreintant, Minville décide de faire une fois de plus un retour aux études. Ainsi il entre à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal en 1919. Il devient, en 1922, licencié en sciences commerciales<sup>3</sup>, terminant encore une fois premier de classe. Ses études complétées, Esdras Minville dénicher son premier véritable emploi comme courtier d'assurances de la maison J.E. Clermont<sup>4</sup>. Son talent et l'éloquence des articles qu'il écrit en parallèle à l'Action française lui vaudront bientôt un emploi comme rédacteur-adjoint de *La Rente* auprès d'Olivar Asselin chez Versailles, Vidricaire et Boulais<sup>5</sup>.

#### DE PROFESSEUR À DIRECTEUR DES H.E.C.

Esdras Minville franchit un grand pas lorsqu'en octobre 1924 il entre dans le corps professoral de l'École des Hautes Études Commerciales, son *alma mater*<sup>6</sup>. Ayant reconnu ses talents comme chef de la publicité d'une firme d'importance, la haute direction de l'école décide alors de lui offrir le poste de professeur de composition française et de français commercial<sup>7</sup>. Démontrant de belles qualités, il est promu professeur à temps plein dès 1927. Entre temps, Minville avait été l'un des fondateurs, en 1925, de la revue *L'Actualité Économique*<sup>8</sup>. Le nombre impressionnant d'articles signés par Minville témoigne éloquentement de la réputation d'esprit éminent dont il jouit déjà à cette époque.

Ainsi Esdras Minville roule sa bosse comme professeur jusqu'en 1938, cumulant l'expérience nécessaire pour succéder, cette année-là, à Henri Laureys qui laisse vacant son poste de directeur<sup>9</sup>. Aussitôt arrivé en place, il fait part de son désir de voir l'Université se hisser au sommet des institutions de pensée et de culture apte à fournir des élites de



premier plan. En outre, il insiste sur le devoir qu'ont les maîtres de *dégager en tout le point de vue national et de créer une ambiance propice à l'épanouissement d'une personnalité intellectuelle, nettement canadienne française et ethnique, d'une conscience patriotique, c'est-à-dire génératrice de fierté nationale*<sup>10</sup>. Pour lui, il ne saurait donc être question d'enseignement qui ne prenne sa source dans la réalité nationale.

Malgré toute la volonté exprimée par son directeur, l'école n'a pas la vie facile. Durant la majeure partie de son directorat, Minville sera obligé de recourir à des expédients pour garder les professeurs à l'école<sup>11</sup>. Cette période sera donc pour lui une sorte de calvaire doublé de frustrations et d'humiliations de voir fondre ses espoirs d'accomplir l'œuvre qu'il veut pour le Québec. Or, il est difficile de ne pas passer outre toutes les misères vécues par son directeur pour voir qu'à la fin de son règne, l'École des Hautes Études Commerciales représente une institution de premier plan, un phare dans le développement intellectuel des élites à devenir.

### L'ACTION FRANÇAISE

La première fois qu'Esdras Minville est appelé à collaborer à l'Action française, c'est à la demande de son directeur, Lionel Groulx<sup>12</sup>. Les premiers articles de Minville portent sur l'impérialisme américain et les dangers de l'investissement étranger. Empreints d'une grande lucidité, ces articles attestent le potentiel de l'homme. La contribution d'Esdras Minville à l'Action française se mesure plus en terme de qualité que de quantité. Durant les six années au cours desquelles il collabore à la revue, il écrit une dizaine d'articles, tous plus pénétrants les uns que les autres. De plus, il participe à trois des grandes enquêtes de l'Action française, soit «L'ennemi dans la place», «La défense de notre capital humain» ainsi que «Vos doctrines»<sup>13</sup>. En 1927, il publie ce qui constitue alors son étude maîtresse «Méditation pour jeunes politiques», qu'il présente en quatre articles sous le pseudonyme de Jacques Dumont<sup>14</sup>. Il y aurait bien à dire du passage d'Esdras Minville à l'Action française. Retenons que le but visé par Minville à travers ses écrits est d'amener l'idée d'affranchissement économique des Canadiens français par l'émergence d'un sentiment d'identité nationale.

### L'ACTION NATIONALE

Au lendemain du krach boursier de 1929, le Québec est plongé dans un marasme économique et social. Le nationalisme apparaît alors comme la meilleure solution à l'état de crise nationale. C'est dans cet esprit que la Ligue d'Action nationale, dirigée par Esdras Minville, commence la publication de l'Action nationale. Ce que propose Minville, c'est de

*rationaliser la vocation historique du peuple canadien-français en lui donnant une doctrine*<sup>15</sup>. Cette doctrine prendra bientôt la forme d'un vaste programme de restauration économique, politique et sociale, qui consiste à faire échec à la dictature économique par une meilleure répartition des richesses, par le relèvement des classes populaires et par la restructuration de l'édifice économique<sup>16</sup>. En fait, ce programme se veut si complet qu'il devient à toute fin pratique la base sur laquelle s'édifie le programme de l'Action Libérale Nationale. Durant la décennie qu'il passe à la tête de la Ligue d'Action Nationale, Minville se pose en véritable défenseur du fait français et de la foi catholique. Durant ces années, il axe son énergie vers des réformes socio-économiques, dans le but ultime de contribuer à préparer l'idéologie nationale qu'il désire si ardemment pour son peuple<sup>17</sup>.

### CONSEILLER TECHNIQUE

La première fois que Minville fait part de son désir de voir la mise en place d'un programme d'inventaire des ressources naturelles, c'est en 1927, à l'occasion du lancement de son programme de restauration intitulé «Agir pour vivre»<sup>18</sup>. Sans entrer dans les détails du programme, nous pouvons dire qu'il s'agit sans nul doute d'un des plus complets à n'avoir jamais été présenté jusque-là. L'importance de ce programme réside tant dans sa substance que dans le fait qu'il est présenté en 1927, en pleine effervescence capitaliste. La concrétisation du programme n'a lieu que dix ans plus tard. Après avoir refusé le poste de sous-ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, Esdras Minville accepte le poste de conseiller technique de ce même ministère<sup>19</sup>. Là, il peut enfin entreprendre l'inventaire des ressources naturelles comme il le proposait déjà une décennie auparavant. Pour Minville, l'inventaire doit être menée de façon systématique. Il s'agit tout d'abord de dresser la liste des ressources à la disposition, d'apprendre où elles sont, ce qu'elles sont et ce qu'il est possible d'en faire<sup>20</sup>. En résumé, il s'agit d'inventorier pour planifier.

Durant les deux premières années, les opérations sont menées rondement. Or, au bout d'un certain temps, la désillusion s'installe au fur et à mesure que le gouvernement cesse de verser les subsides nécessaires à l'enquête<sup>21</sup>. La défaite de l'Union nationale aux mains des libéraux en 1939 porte le coup fatal à l'entreprise de Minville.

### COMMISSAIRE ROYAL

En février 1953, le gouvernement du Québec décide d'instituer une Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels<sup>22</sup>. Des six membres nommés sur la Commission, Esdras Minville

apparaît être celui qui possède la pensée la plus structurée et la plus cohérente relativement aux problèmes socio-économiques. Minville est véritablement le maître d'œuvre et le cerveau de cette commission qui, durant trois ans, sillonne le Québec de long en large. Les travaux essentiels qui émanent de cette vaste consultation guideront par la suite les gouvernements québécois successifs dans leurs revendications avec Ottawa<sup>23</sup>.

## LA FIN D'UN COMBAT

Esdras Minville connaîtra une fin de carrière recluse et pénible. Rongé par la maladie, il assiste impuissant au démantèlement de la société canadienne-française traditionnelle pour laquelle il avait consacré le travail de toute une vie. Minville s'éteint le 9 décembre 1975<sup>24</sup>.

## MINVILLE, L'HOMME - SA PENSÉE

### SA PENSÉE ÉCONOMIQUE UN ÉCONOMISTE ?

Esdras Minville n'a jamais voulu se dire économiste. S'il se refuse cette attribution, c'est qu'il considère sa formation trop sommaire en ce sens. D'ailleurs, il ne construit pas de théories économiques formelles. Plutôt, il analyse et commente l'actualité tout en cherchant des solutions concrètes. Il voit le Québec avec ses problèmes et il apporte les solutions qui lui paraissent appropriées selon son analyse des faits et des situations, sans ne jamais prétendre à plus<sup>25</sup>.

### L'AFFRANCHISSEMENT ÉCONOMIQUE DES CANADIENS-FRANÇAIS

De tous les combats qu'il livre, celui de l'affranchissement économique des Canadiens français constitue sans doute le plus important de sa carrière<sup>26</sup>. Minville fait remonter à la conquête l'origine de la marginalisation économique des Canadiens français<sup>27</sup>. Délogé de ses positions de commande, le peuple canadien-français s'est retrouvé dans une situation d'instabilité profonde, cherchant des solutions pour contrer les effets néfastes de cette subordination.

Il est donc peu étonnant, pense Minville, de voir si peu de Canadiens français embrasser une carrière dans les affaires. Il attribue cette situation à deux éléments en particulier : à l'esprit de la culture canadienne-française d'une part, et d'autre part, à l'influence même du milieu économique dans lequel ils vivent<sup>28</sup>. Ainsi, la culture nationale est fondée sur des valeurs intellectuelles et morales guidées par la religion. Selon Minville, la culture cesserait d'être elle-même si elle laissait fléchir le culte des valeurs de l'esprit<sup>29</sup>. Quant à l'influence du milieu économique

sur les aspirations canadiennes-françaises, il est clair qu'elle n'a eu que très peu d'effets bénéfiques sur l'évolution de la nation. Donc, il s'agit là d'une situation bien peu propice à la montée d'une mentalité des affaires au Québec.

Néanmoins, Minville considère que les franco-canadiens ont besoin d'une classe d'hommes d'affaires qui, tout en contribuant à l'édification d'un appareil économique solide, serait en mesure d'adapter la vie économique de la province au cas social canadien-français. Ainsi, la tâche première de cette garde montante d'hommes d'affaires serait de développer les conditions propices à l'épanouissement de l'autonomie économique des Canadiens français. L'accession d'un peuple à son autonomie économique est d'autant plus importante qu'elle soustrait la collectivité à la dépendance étrangère<sup>30</sup>. Tant qu'un peuple ne conduit pas sa destinée économique, sa succession n'est pas assurée.

L'idée d'autonomie économique exclut, chez Minville, toute idée d'isolement. Comme il le dit d'ailleurs; *il ne suffit pas que l'organe soit aux mains des nationaux : il faut qu'il soit conçu et dirigé selon l'esprit de la nation*<sup>31</sup>. Donc, aux yeux de Minville, l'essentiel n'est pas tant de bâtir un organisme économique que de l'adapter à la vie sociale canadienne-française.

Sans doute, Esdras Minville n'est pas le premier à souhaiter une participation accrue des Canadiens français à la vie économique du pays<sup>32</sup>. Seulement, plus que tout autre expert, il étudie le problème dans son ensemble et non pas strictement du simple point de vue économique. Il n'est donc pas exagéré, à notre avis, de considérer Minville comme un précurseur dans ce domaine.

### LES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

Esdras Minville place comme condition du redressement économique et social de la nation canadienne-française «la coopérative comme instrument de renouveau de la vie économique» et la «corporation sociale comme élément de structure et de contrôle de l'entreprise»<sup>33</sup>.

La première fois qu'il parle de coopération, c'est en 1924. À l'époque, il a déjà une idée claire sur le sujet, scrutant attentivement ce qui se passe alors ailleurs. Voyant que l'expérience semble bien réussir là où elle a cours, il en conclut qu'une telle démarche, menée de façon consciencieuse, ne serait pas sans grand avantage pour la province. Durant la première partie de sa carrière, au moins jusqu'en 1937, Minville s'attarde surtout à comprendre et à analyser le système dans son ensemble. Il se convainc alors que la coopération est le meilleur moyen «de s'en sortir» puisqu'il s'agit d'une formule pouvant s'adapter à



toute forme d'exploitation<sup>34</sup>. Par le biais de la coopération, Minville s'attarde tout d'abord à un milieu qu'il connaît bien, le sien, afin de déterminer ce qui pourrait dégager la Gaspésie du marasme économique dans lequel elle semble embourbée. L'idée de coopérative agro-forestière jaillit alors comme étant une solution parfaitement adaptée à l'économie régionale. Pour lui, l'agriculture et la forêt doivent s'appuyer l'une sur l'autre. Pour ce faire, il est impérieux que les gens de la région soient à même de disposer des forêts que l'on concède trop facilement aux grandes entreprises étrangères<sup>35</sup>. Par exemple, en faisant du bûcheron un forestier, pense-t-il, on ne fait que renforcer le sentiment d'appartenance du travailleur au développement de son entreprise, ce qui, en bout de ligne, ne peut avoir que des effets probants sur l'industrie.

L'acceptation de l'idée de coopération dans un milieu où la pensée individualiste règne demandera un certain temps. Entre autres, il faudra consacrer un surplus d'énergie à la sensibilisation des esprits aux bienfaits de l'action collective. La naissance du premier chantier coopératif en Gaspésie en 1938 témoigne néanmoins du progrès réalisé à l'époque<sup>36</sup>.

Il est dommage de constater que le nom d'Esdras Minville n'est que très rarement associé à la promotion du mouvement coopératif au Québec. Bien sûr, des noms comme ceux de Lionel Groulx, Georges-Henri Lévesque et Victor Barbeau ne peuvent être dissociés de ce mouvement. Cependant, il est important de voir que depuis le début jusqu'à la fin de sa carrière, Minville ne tarit pas d'efforts pour mousser l'idée du coopératisme au Québec. D'ailleurs, le premier syndicat coopératif canadien-français institué par Victor Barbeau et Berthe Louard<sup>37</sup>, s'inspire grandement du chantier coopératif mis sur pied par Minville en 1938. Il convient donc, selon nous, de situer Minville comme un pionnier de la pensée idéologique coopérative au Québec.

Parallèlement à l'idée de coopération, Minville fonde de grands espoirs dans le corporatisme pour organiser la libération économique de la nation. Le corporatisme de Minville, c'est un corporatisme social, très différent du corporatisme d'État mussolinien. «Notre corporatisme est exclusivement social»<sup>38</sup> dira-t-il à ceux qui voudraient l'accuser de verser dans le totalitarisme. Propagé au Canada par la doctrine sociale de l'Église (Quadragesimo Anno 1931), le corporatisme social jette les bases d'une conception d'un ordre nouveau où l'État est présenté comme l'arbitre qui maintient la solidarité organique des diverses corporations. S'appuyant sur des syndicats séparés réunis en commissions mixtes, l'organisation professionnelle corporative englobe toutes les activités professionnelles d'une même industrie<sup>39</sup>. Pour les

tenants du corporatisme social, un tel fonctionnement éviterait des gaspillages et assurerait la paix économique et sociale. Esdras Minville y voit l'occasion d'établir une organisation susceptible de faire échec définitivement au libéralisme économique. Pour ce faire, il croit qu'il faille appliquer la doctrine aux réalités québécoises dans leur diversité et leur caractère profonds<sup>40</sup>. L'idée de la connaissance du milieu et de l'élaboration d'un plan d'ensemble n'est d'ailleurs pas sans rappeler le projet d'inventaire des ressources naturelles de la province conçu bien auparavant par Minville.

Nous voyons donc que la conception que se fait Minville du corporatisme n'a rien à voir avec un quelconque modèle fascisant. Il est d'ailleurs dommage que la formule n'ait pas obtenu le succès escompté car s'agissait sans contredit d'un outil de développement économique bien adapté à la réalité socio-économique du Québec d'alors.

## LES CONTRAINTES

Esdras Minville s'oppose farouchement aux théories économiques telles que véhiculées par les tenants du libéralisme d'une part, et ceux du socialisme d'autre part. Comme nous l'avons évoqué précédemment, Minville est un adversaire du libéralisme, tant philosophique qu'économique. En cela, il rejoint la pensée de l'école nationaliste traditionnelle qui pourfend alors la doctrine libérale<sup>41</sup>. Minville constate que le libéralisme s'est constitué en une économie matérialiste dans son inspiration, quantitative dans son objet et collectiviste dans ses formes les plus avancées<sup>42</sup>. Évidemment, l'esprit même d'un tel système vient en contradiction avec l'idée que se fait Minville d'une structure économique adaptée à la réalité nationale et sociale des Canadiens français. Pis encore, cette économie dite «de progrès» contribue, avec les inégalités qu'elle fait naître, à la formation d'un prolétariat au sein de la société canadienne-française<sup>43</sup>.

Ce dernier élément, Minville le réprouve plus particulièrement puisqu'il l'associe au socialisme. Pour lui, le citoyen doit prendre une part active à l'édification de la société canadienne-française. Avec le socialisme, croit-il, on assiste à l'abdication des responsabilités qui sont rejetées à l'État. Dès lors, quand l'État contrôle la vie des individus, il n'est plus possible pour ces derniers de penser et de vivre selon leur conscience. En fait, le socialisme constitue pour lui la ruine de toute forme de liberté. Donc, s'il reconnaît à l'État le devoir d'intervenir dans la vie économique, il affirme par contre que le rôle de celui-ci doit être suppléé<sup>44</sup>.



## LES ORIGINES DE SA PENSÉE ÉCONOMIQUE

N'ayant jamais voulu se considérer comme un économiste, Esdras Minville ne constitue pas moins un fin observateur des milieux socio-économiques doté d'un sens d'analyse critique très développé. S'il a pu s'élever au rang de sommité en matière de questions économique-sociales, c'est en partie dû au fait qu'il s'est appliqué à se doter lui-même d'une culture générale très étayée, par le biais, notamment, d'un programme de lectures personnelles très intense. Le chanoine Groulx dira de lui qu'il constitue le plus magnifique exemple de l'autodidacte qui soit<sup>45</sup>.

Cela dit, il convient toutefois de préciser que la formation académique de Minville compte pour beaucoup dans son cheminement intellectuel. Le premier maître à penser d'Esdras Minville, c'est sans contredit Edouard Montpetit. À l'école des H.E.C., Minville voue une grande admiration pour celui qui s'avère à l'époque le seul économiste de formation de la province<sup>46</sup>. Par son cheminement intellectuel, Minville parviendra à se hisser, au côté de Montpetit, au rang des grands penseurs économiques de notre époque. Cependant, Minville sera beaucoup plus le continuateur de la pensée d'Errol Bouchette. Ce dernier n'était pas un économiste de profession. Or, ses études et les voyages qu'il avait faits lui avaient permis de prendre conscience de l'importance des ressources naturelles au Québec. De plus, il croyait que le Canada français n'avait d'autre choix que de s'assurer le contrôle de son économie, sans quoi sa survivance était en danger<sup>47</sup>. À l'instar de Bouchette, Minville croit que le développement du Québec passe par une politique d'ensemble à définir. Tout partisan de l'entreprise agricole et du développement rural qu'il soit<sup>48</sup>, Minville proclame néanmoins la vocation industrielle de la province, comme le faisait d'ailleurs Bouchette plus d'un quart de siècle auparavant! La pensée économique d'Esdras Minville, c'est également celle de François Perroux, un des plus grands économistes de ce siècle<sup>49</sup>. Pour lui comme pour Minville, un système efficient doit tenir compte des forces du marché afin de les placer au service de l'homme par un développement équilibré, harmonieux, décentralisé et régionalisé, au moyen d'une planification souple, non autoritaire<sup>50</sup>. Perroux n'a jamais caché son admiration pour Minville. Il n'est d'ailleurs une preuve plus tangible du rôle de Minville comme précurseur de la pensée économique au Québec que le témoignage rendu par Perroux lorsqu'il affirme sans détour : «mais Minville, c'est notre prédécesseur à tous»<sup>51</sup>.

## SON NATIONALISME LES ORIGINES

C'est au collège St-Laurent de la rue Côté à

Montréal que Minville prend pour la première fois conscience du nationalisme canadien-français. La Grande Guerre bat son plein et les tensions sont vives entre les maîtres d'origine française et leurs acolytes Canadiens-français. À maintes reprises, Minville est témoin de prises de bec qui surviennent alors au sein du corps enseignant du collège.

Néanmoins, sa véritable école de pensée sera celle de l'Action française et de l'Abbé Groulx. L'influence de ce dernier sera considérable sur le développement du sentiment nationaliste de Minville<sup>52</sup>. D'ailleurs, lorsqu'il fonde l'Action nationale en 1933, c'est dans le but de poursuivre l'œuvre de son maître que Minville s'applique à donner à la province un programme de restauration économique et social orienté par une doctrine nationale propre à la conservation de l'identité canadienne-française. Une des caractéristiques premières de l'école nationaliste traditionnelle canadienne-française est de considérer l'agriculture comme une des principales constituantes d'une économie nationale orientée et planifiée en fonction des besoins de la collectivité. Pour Minville, le fait d'asseoir l'agriculture sur des bases solides et permanentes ne contredit nullement l'idée de l'industrialisation et de l'urbanisation au Québec. Plutôt, pour assurer un développement harmonieux et complet, il importe de procéder à la consolidation de tous les secteurs de l'économie, y compris celui de l'agriculture.

Comme tout «bon» nationaliste, Esdras Minville accorde une importance particulière à la promotion de la langue française. Pour lui, le bilinguisme intégral est une chimère et s'il doit y avoir du français au Canada, «c'est à nous d'en mettre»<sup>53</sup>.

L'œuvre accomplie par Minville devrait nous convaincre à elle seule que le nationalisme n'a jamais été pour lui rien de moins que la pierre angulaire d'une pensée orientée en fonction du progrès social, économique et politique de la nation canadienne-française.

## LES DÉTRACTEURS DE SA PENSÉE NATIONALE

Les nationalistes traditionnels ont souvent été la proie d'attaques acerbes de la part de critiques qui les ont accusés, entre autre, d'avoir entravé la voie au développement industriel et urbain du Québec. En ayant tenté d'astreindre la province à une vocation rurale et agricole, ils auraient par le fait même placé le Québec en position d'infériorité et de sous-développement économique<sup>54</sup>. La plupart des observateurs s'accordent pour dire qu'il s'agit-là d'accusations gratuites et non fondées, fomentées dans le seul but de dénigrer une école de pensée qui voyait dans la synthèse canadienne-française le moyen d'assurer le salut de la nation. Même si pour eux Minville était un

de ceux-là, il n'en constituait pas moins à leurs yeux «le plus lucide et le moins pire des agriculturistes»<sup>55</sup>! C'est donc dire toute l'influence qu'il a pu exercer sur ses disciples comme sur ses adversaires.

Incidemment, les opposants à la pensée nationaliste de Minville se retrouvent, pour la plupart, au sein de l'école sociologique de Québec dont les traits les plus évidents sont le libéralisme et l'anti-nationalisme<sup>56</sup>. On retrouve également des adversaires de Minville au sein des historiens néo-nationalistes de l'École historique de Montréal. À la faveur de la Révolution tranquille, ces gens se sont dissociés de la pensée du nationalisme traditionnel afin de concevoir une pensée nationaliste laïque et farouchement indépendantiste.

### COMMENT SITUER MINVILLE

Il ne fait aucun doute dans notre esprit qu'Esdras Minville doit être considéré comme un penseur traditionaliste. C'est toute son oeuvre et sa pensée qui en témoignent. Nationaliste convaincu, Minville aura livré un combat de tous les instants pour promouvoir l'émancipation économique, sociale et politique des Canadiens français. Pour lui, il n'y avait qu'une façon d'opérer un tel changement : c'était de le faire conformément à l'esprit de la synthèse canadienne-française. Tout effort de redressement qui n'était pas orienté en ce sens ne pouvait, selon lui, qu'être néfaste à la survivance de l'identité nationale.

Toute l'ardeur qu'il a mise à proclamer sa foi dans le nationalisme n'a eu d'égal que l'effort consenti à la consolidation des bases du catholicisme au sein de la société canadienne-française. Il voulait sa province française, soit, mais tout autant catholique. C'est dans cet esprit qu'il s'est attardé à développer des idées et des concepts capables d'assurer un développement économique harmonieux, adapté aux besoins même de la race et de la nation.

Homme de foi et de principes, la famille occupe pour lui une place de choix dans l'échelle des valeurs qu'il professe. Un ordre familial bien établi constitue pour lui un gage de pérennité pour la transmission des valeurs nationales.

Bien qu'il soit demeuré un traditionaliste, Esdras Minville ne doit pas pour autant être refoulé dans le camp des penseurs retardataires, accrochés obstinément à des idées et des valeurs passéistes. Plutôt, il fut un homme parfaitement conscient du rôle de la société québécoise dans un monde en pleine évolution. Pour lui, il ne faisait aucun doute dans son esprit que le peuple canadien-français devait lui aussi s'adapter aux changements qui s'opéraient alors. Cependant, il souhaitait ardemment voir cette transformation menée conformément à l'esprit des valeurs canadiennes-françaises traditionnelles.

### CONCLUSION

Le travail que nous complétons ici nous aura permis de nous familiariser avec l'un des plus brillants penseurs de notre temps, voire de toute notre histoire nationale. L'oeuvre accomplie par ce Gaspésien d'origine est considérable. Travailleur infatigable, Esdras Minville aura marqué son époque et ses gens. Malheureusement, on ne peut en dire autant des historiens qui, pour la plupart, ne l'ont jamais reconnu à sa juste valeur.

Nous nous proposons, au début de ce travail, d'analyser en profondeur l'action et la pensée de Minville afin de voir s'il devait être considéré comme un précurseur des idées et de la pensée socio-économiques au Québec ou bien comme un traditionaliste attaché aux concepts et aux valeurs du passé. A plusieurs reprises avons-nous fait la démonstration que Minville, par sa grande lucidité, a su développer une pensée qui s'est avérée bien souvent en avance sur son temps. Le programme de restauration sociale de 1927 (Agir pour vivre) en constitue sûrement la preuve la plus évidente puisqu'il mettait alors de l'avant des idées qui n'allaient être concrétisées que plus de trente ans plus tard.

Beaucoup d'autres faits, pensons-nous, pourraient corroborer ce que nous avançons ici. Nous croyons d'ailleurs en avoir fait la preuve précédemment.

Nous ne prétendons pas réécrire ici l'histoire d'Esdras Minville. En fait, tout semble avoir été dit et écrit sur la vie et la pensée de ce personnage. François-Albert Angers est sans nul doute le plus éminent analyste de l'oeuvre de Minville. Seulement, si nous avons réussi par ce travail à révéler ne serait-ce qu'une facette encore inconnue de la vie d'Esdras Minville, notre tâche n'aura pas été vaine.

### BIBLIOGRAPHIE

- Angers, François-Albert. «L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle» dans Rodrigue Tremblay, dir. Économie québécoise, histoire, développements, politiques. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1976. pp 149-162.
- Esdras Minville. Les étapes d'une carrière (causeries autobiographiques et textes connexes). Montréal, Fides, 1988. 483 pages.
- Groulx, Lionel. Mes mémoires. Tome 2 : 1920-1928, Montréal, Fides.
- Monière, Denis. Le développement des idéologies au Québec. Ottawa, Bibliothèque nationale, 1978. 381 pages.

Rumilly, Robert. Histoire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Montréal, Beauchemin, 1966. 215 pages.

Minville, Esdras. Les Affaires : L'Homme - Les Carrières. Montréal, Fides, 1963. 175 pages.

Invitation à l'étude. Montréal, Fides, 1945. 169 pages.

«Les conditions de l'autonomie économique des Canadiens français». L'Action nationale (mai 1951), pp 260-285.

«L'aspect économique du problème national canadien-français». L'Actualité économique (avril-juin 1950), pp 48-77.

«Les Canadiens français ont-ils le sens des affaires?» L'Actualité économique (octobre 1944), pp 432-449.

«L'économique : Progrès ou Régression?» L'Action nationale (janvier 1943), pp 16-30.

«Le corporatisme et le national». L'Action nationale (octobre 1938), pp 131-140.

Minville, Esdras. «Connaître notre milieu». L'Action nationale (juin 1938), pp 445-449.

«L'organisation corporative sur le plan national canadien-français». L'Action nationale (septembre 1936), pp 24-34.

«Agir pour vivre!» L'Actualité économique (novembre 1927), pp 146-161.

Paradis, Ruth. «La pensée coopérative de Esdras Minville de 1924 à 1943». L'Action nationale (mars 1980), pp 519-526.

«Esdras Minville et la pensée coopérative». L'Action nationale (octobre 1979), pp 8-16.

Trépanier, Pierre. «Esdras Minville et le nationalisme franco-canadien (1876-1975)». Écrits de Paris (mai 1994), pp 41-46.

«Les droites au Canada français (1770-1970)». Le cahier des Dix (juin 1993).

«Quel corporatisme? (1820-1965)». (adresse bibliographique incomplète).

«M. Esdras Minville 1896-1975». L'Action nationale (mai-juin 1976), -édition spéciale entièrement consacré à la vie et l'oeuvre de Minville- pp 621-806.

«Le Banquet Minville». Recueil des discours prononcés lors du Banquet offert en l'honneur de M. Esdras Minville, tenu à l'Hôtel Mont-Royal de Montréal, le 17 décembre 1938.

#### PERSONNE RESSOURCE

M. Pierre Minville, fils d'Esdras Minville, rencontré chez lui à Oka au mois d'octobre 1995.

Note de l'éditeur: Sylvain Guindon est un jeune d'Oka, étudiant en histoire à l'Université de Montréal. Nous le félicitons pour son travail et nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises. Nous le remercions pour avoir permis la publication de son texte.

Nous n'avons publié les notes à cause du manque d'espace, mais les numéros de notes sont restés dans le texte.

Voici ce que nous lisons en présentation de son travail :

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
ESDRAS MINVILLE  
L'HOMME, SON ACTION, SA PENSÉE  
PAR  
SYLVAIN GUINDON  
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE  
FACULTÉ DES ARTS ET SCIENCES  
TRAVAIL PRÉSENTÉ À  
MONSIEUR PIERRE TRÉPANIÉ  
DANS LE CADRE DU COURS HST 3476  
LE 6 DÉCEMBRE 1995



Cette photo est extraite de la revue Histoire Québec (juin 1996) volume 2 numéro 1 page 12).



# Les souvenirs de Gros-Petit

Par FIRMIN LETOURNEAU

*Prof. d'Economie politique à l'I.A.O.*

Le Père Louis-Marie— je devrais dire: le savant Père Louis-Marie, mais cela blesserait son humilité—le Père Louis-Marie a trouvé le moyen de toujours avoir de la copie pour sa Revue de L'I. A. O. Quel est ce moyen demanderont anxieusement les journalistes? Il est simple même, mais encore fallait-il y penser. Le Père annonce, sur la couverture du numéro de la Revue qui sort des presses, le sommaire des articles qui doivent paraître dans la livraison suivante. Il lance cette nouvelle, ça va sans dire, sans consulter les intéressés. Il leur en parlerait qu'il risquerait, peut-être pas d'essuyer un refus—on ne refuse rien à un homme comme le Père Louis-Marie— mais de se faire dire, parfois, même souvent: "Je veux bien écrire l'article que vous demandez, mais pas pour la prochain numéro". Cela obligerait le directeur de la Revue de modifier son sommaire, de frapper à d'autres portes, de téléphoner aux *habitants* du village dont la plume est facile et toujours savante, Or, le Père Louis-Marie, qui fait de la botanique scientifique, qui écrit des livres, qui dirige les études par correspondance de 15,000 élèves, qui fait ses devoirs religieux, etc., n'aurait pas le temps de se livrer à ce genre de recherches: la recherche d'articles pour une revue agricole. On l'astreindrait à cela qu'il démissionnerait comme directeur de la Revue. Cette démission amènerait inévitablement la mort de celle-ci, ce qui équivaldrait à l'éclipse totale et permanente d'une planète dans le ciel. Le Père Louis-Marie, qui a pesé tout cela, s'est dit: annonçons le sommaire sans en parler et nous forcerons ainsi tout le monde à marcher.

Le moyen est simple, mais encore, comme je le dis plus haut, fallait-il y penser.

Vous pourriez toujours refuser, même après la publication du sommaire, me direz-vous.

Oui, mais ce serait dangereux. Le journaliste n'est jamais mal pris. Tel écrivain ou tel savant annoncé refuserait-il de se rendre que le journaliste expliquerait, à sa façon toujours, sans en parler, cet accroc dans le sommaire. Il dirait, par exemple: Un tel, qui

devait écrire un article sur tel sujet, est malade, a eu un accident. Cette explication pourrait avoir pour l'individu en question des conséquences fâcheuses. Elle pourrait lui amener des lettres de sympathies, des visites malencontreuses. Le journaliste pourrait même aller plus loin et dire: M. . . qui devait écrire un article sur . . . n'a pu se rendre à notre désir. Il est mort. . .

Avec un pareil moyen, il n'y a donc qu'une chose à faire marcher.

Le Père Louis-Marie a annoncé que je publierais un article sur un sujet qu'il a lui-même choisi—on ne fait pas de sommaire sans annoncer les sujets—sur un sujet, dis-je, qu'il a lui-même choisi: Souvenirs du vieux temps.

Parce que je suis un ancien, le directeur de la Revue pense que j'ai tout vu. Voir si un homme comme moi peut avoir tout vu! Non, je n'ai pas tout vu. Il s'en manque beaucoup. Je tairai donc mes rares souvenirs et essaierai plutôt de raconter ce que mon voisin: *Gros-Petit*, qui loge en face de moi et que je puis observer tranquillement sans qu'il ne s'en aperçoive, a vu. *Gros-Petit*, ça c'est un homme qui a vu! Je n'exagère rien en disant qu'il a vu presque autant qu'Armand.

Observons donc *Gros-Petit* et jetons sur le papier tout ce que son imagination et sa mémoire doivent lui apporter quand il lève la tête de ses bouquins pour ruminer la science.

*Gros-Petit* est dans son bureau. Il est penché sur un gros livre. Il prépare son cours sur les crises économiques.

"La crise économique est une perturbation brusque de l'équilibre de la production, de la circulation, de la consommation des richesses, c'est une sorte de pulsation de la vie économique, un phénomène anormal comparable à un malaise atteignant l'homme en bonne santé. La prospérité amène l'extension du crédit, l'accroissement des revenus, des salaires, de l'épar-

gne, de la production, du commerce, la hausse des prix, la plus value des valeurs mobilières et immobilières. Il y a ensuite un arrêt brusque des affaires, suivi d'une

sition d'équilibre théorique. ...."

Gros-Petit lève la tête. Il rumine, il triture ces pierres. Il en fait le ciment de sa leçon lequel deviendra dans la tête de



*Gros-Petit, adolescent*

dépression générale, elle-même suivie d'une période plus longue, sorte de convalescence qui ramène lentement la vie économique à son cours habituel. Les crises sont un phénomène oscillatoire général d'adaptation,—les équilibres économiques, comme tous les équilibres d'ailleurs se traduisant dans la réalité mouvante, non par une immobilité incompatible avec la vie, mais par des oscillations autour de la po-

ses élèves du béton armé. Mais voilà que ses yeux frappent les portraits pendus aux murs de son bureau. Aussitôt la raison se couche et l'imagination se lève. Gros-Petit ne voit plus que Papineau, Lafontaine, Laurier, Chapleau, Cartier, Gouin, Sauvé. Il s'arrête plus longuement sur le portrait de Sauvé et semble murmurer: je voterai toujours pour lui. Il regarde aussi ses nombreux diplômes et l'entends qui phi-

losophie: à quoi bon avoir tant de diplômes s'il faut toujours être obligé de préparer ses cours? Les diplômes ne viendraient-ils pas trop vite dans la vie d'un homme? Qui découvrira la loi de l'adaptation des diplômes aux conditions de temps et de milieu? Il s'arrête aussi sur une peinture: *La lune de miel* et se rappelle cette pensée décevante d'Alfred de Musset qu'"une lune de miel n'a pas trente quartiers". Il s'attendrit. Voilà qu'il sourit à toutes les femmes qu'il a connues. Il sursaute! La volonté vient de faire irruption dans sa tête. Elle réveille la raison et chasse l'imagination du logis.

Gros-Petit baisse la tête et continue à préparer son cours:

"Les signes révélateurs qui annoncent et précèdent les crises sont: la hausse des prix, laquelle manifeste l'activité de la consommation, l'abondance du numéraire et les facilités du crédit; la hausse du cours des valeurs mobilières, surtout des actions, laquelle signifie activités des entreprises, augmentation des profits et des dividendes; la hausse des salaires, laquelle implique l'activité du marché du travail, l'accroissement de la demande de main-d'oeuvre. La crise consiste en ceci qu'à un moment donné, par quelque cause mystérieuse, tous ces mouvements changent de sens, les lignes ascendantes deviennent brusquement descendantes. Ce sont alors les symptômes inverses: baisse des prix, révélatrice de la dépression de la consommation, de la raréfaction de la monnaie, de la disparition du crédit; baisse du cours des valeurs, révélatrice de l'effondrement des profits et des dividendes, de la faillite pour les entreprises les plus aventurées, baisse qui est accompagnée par l'élévation du taux de l'escompte; baisse des salaires, révélatrice de l'arrêt de la production, de la cessation de la demande de main-d'oeuvre, de l'imminence du chômage. C'est le passage de l'état d'activité à l'état de dépression qui marque le moment de la crise".

Gros-Petit lève la tête, raisonne, réfléchit, scrute le monde. Le phonographe du Dr. . ., son voisin d'à côté, éclate et chante:

*O doux printemps d'autrefois, vertes saisons, vous avez fui pour toujours. . .  
Je ne vois plus le ciel bleu, je n'entends plus le chant joyeux des oiseaux. . .  
En emportant mon bonheur, ma bien aimée tu t'en es allée. . .  
Et c'est en vain que revient le printemps...*

Gros-Petit rêve. Il rêve aux printemps qui ont fui pour toujours, aux printemps qui reviendront. Sa figure s'illumine. La vie n'est pas derrière, murmure-t-il, mais en avant. Il sursaute de nouveau et se penche sur ses bouquins:

"Le marché de Montréal a subi une crise. Une baisse brusque s'est manifestée sur la plupart des valeurs. Les ventes se sont faites en bourrasque avec des chûtes de plusieurs points à chaque vente. On ne saurait s'étonner de cette crise. Le marché, tel qu'il se comporte depuis de longs mois, est en état de réceptivité du mal qu'engendrent des spéculations folles. Elles n'ont nullement le caractère des spéculations véritablement économiques. A un accroissement d'intensité de diverses industries a correspondu un accroissement plus intense de la spéculation sur leurs actions. On a cru à une montée indéfinie des bénéfices que réaliseraient ces entreprises. Vraie pour certaines d'entr'elles, cette appréciation ne se vérifie pas pour toutes les autres. Cette crise est la conséquence directe du mouvement désordonné de hausse dont les valeurs avaient été l'objet depuis un an. Les causes de la débâcle résident dans les éléments mêmes qui avaient auparavant favorisé les excès de la spéculation".

Gros-Petit lève encore la tête. Il retourne dans son esprit cette question des crises économiques. Il charge sa pipe, la porte à ses lèvres, l'allume, se tourne vers la fenêtre et regarde dehors. Il neige. La chanson du Frère Victorin lui revient à la mémoire. Il la chante:

*La neige tombe, muette et blanche,  
la neige tombe sur nos grands bois! . . .*

La neige vole, et court, et tourbillonne dans le silence au-dessus des millions de bras ligneux, tendus immobiles vers le ciel



gris. Elle glisse sur l'écorce argentée des érables, caresse la peau vivante des hêtres, tendres. Elle découle des cordons blancs s'accroche aux flancs loqueteux des noyers tendres. Elle déroule des cordons blancs tout le long des rameaux, corrige les angles des aisselles, enfarine les aigrettes des pins et la grappe écarlate du "bourreau des arbres", s'insinue dans la spirale des feuilles sèches cramponnées dans la mort à la branche nourricière. La neige comble dans les aulnaies les petits chemins des lièvres, envahit le ravage de l'orignal, scelle dans son terrier la marmotte endormie. La neige précède dans le sentier le chasseur solitaire; elle adoucit le vermillon de sa tuque, gagne pour lui des épaulettes, raidit les poils de ses moustaches, lui colle les cils au coin des yeux; elle tend des pièges sous ses pas, s'embusque au bout de rameaux verts pour le souffleter, et, quand il est passé, se hâte d'effacer les traces ovales des raquettes. Mais surtout, elle remplit les nids: nids de crin, nids de mousse, et elle ensevelit sans retour l'amour et les chansons de la saison passée, la neige qui tombe, muette et blanche, sur nos grands bois!

Gros-Petit voit au loin le monastère. Il se rappelle y avoir failli entrer un jour. Il serait heureux, aujourd'hui comme tous les Pères qui y sont, près du bon Dieu, c'est-à-dire loin du monde, où ne sont que vanité, mensonge et fragilité. Son imagination lui fait voir le Révérend Père Abbé construisant le grand Institut Agricole dont la race canadienne française a tant besoin. C'est par l'agriculture, pense-t-il, que les moines d'Occident ont fait la France et c'est par l'agriculture que les moines d'Oka assureront l'avenir de la province de Québec. Le gouvernement dont l'une des missions est d'aider les oeuvres ne saurait là-dessus mesquiner. Il a trop à coeur le développement de l'industrie fondamentale de la province pour négliger le facteur primordial de ce même développement: la science agricole.

Gros-Petit se rappelle le temps où il allait, le soir, au monastère, entendre le chant du *Salve Regina*. Il trouvait cela

beau, surtout quand le Père Emilien touchait l'orgue. Il était pieux, dans ce temps-là. Il l'est encore beaucoup, sans doute, mais un peu moins. Ça reviendra. Il voit les érables en face de l'Institut. Ces érables, se dit-il, c'est moi qui les ai plantés avec M. Marsan en 1907. M. Marsan. Que de souvenirs dans ce nom!

*Il fut toute une époque et longtemps les élèves*

*N'eurent que sa voix pour guide. . .*

Gros-Petit, qui a cessé, depuis des années, de faire des vers, s'arrête. Sa pensée se porte vers Alphonse, qui pourrait, lui, avec élan, continuer ce poème.

M. Marsan, pense Gros-Petit, a été le Saint-Jean-Baptiste de l'agriculture dans la province de Québec. Il a prêché dans le désert et baptisé les Philippe, les Raphaël, les Louis, les Jean-Charles, les Armand, les Alphonse et des centaines d'autres dans les eaux. . . de la Baie. Gros-Petit retourne aux érables. Il les trouve gros, prêts pour l'entaille. Il fait un calcul: chaque citoyen aurait, en 1907, planté dix érables que Cyrille pourrait mettre 20,000,000 de livres de sucre de plus sur le marché l'année prochaine. Il est maintenant rendu dans la sucrerie. Il reconnaît la carte de ce domaine tracé jadis par M. Marsan: le Versant nord, le Versant sud, le Basfond, le Plateau. Il s'arrête devant la première cabane. Cette cabane, dit-il, c'est moi qui l'ai construite avec le Frère Liguori, il y a vingt ans. Le Frère Liguori allait chercher les planches sur le tas *d'en bas* et moi je les clouais. Elle n'était pas belle, la première cabane, mais les élèves l'aimaient bien. On y faisait du bon sucre et de la bonne tire. Dans ce temps-là, on se servait d'une *panne* pour faire évaporer l'eau d'érable et d'un chaudron pour faire le sucre. Il y avait aussi une *couenne* au bout d'une petite branche. On s'en servait pour empêcher le sirop de trop gonfler. Le sucre était meilleur qu'aujourd'hui. La civilisation, en abolissant la couenne, a affadi toutes les choses. Cette visite dans la sucrerie lui rappelle plusieurs autres souvenirs. On était en train,

un jour, de faire bouillir. Le personnel se composait du Frère Liguori, d'un grand et deux petits élèves. Le frère Liguori donne un ordre à ses trois employés: allez voir si les chaudières sont pleines et, si elles sont pleines, faites la tournée. Les deux petits courent aux chaudières. Le grand, plus lent, les rejoint et donne ce conseil à ses deux compagnons: quand bien même elles seraient pleines, dites-lui qu'elles ne sont rien qu'à moitié. Le frère Liguori, qui avait l'oreille fine, entendit cela. Les trois gars rentrent dans la cabane. Le frère Liguori, assis sur la planche, sort cette parabole: un patron avait trois employés: un grand et deux petits. Il leur dit: allez voir si les chaudières sont pleines et si elles sont pleines, faites la tournée avant le coucher du soleil. Les deux petits courent aux chaudières, le grand les rejoint et leur dit: Quand bien même elles seraient pleines, dites-lui qu'elles ne sont qu'à moitié. Le patron, qui avait entendu ces paroles, garda les petits auprès de lui, leur donna de la tire et envoya le grand faire la tournée tout seul. Le grand comprit et sortit tout rouge faire la tournée. Les petits étaient contents et se promettaient de ne jamais mentir de leur vie.

Gros-Petit reconstitue dans son imagination l'ancienne cave au vin. Il se rappelle le temps où il était presque *second violon* à la cave et même presque *premier violon* quand le frère Sébastien s'absentait. Comme il remplissait alors son rôle avec conscience! Pensez-vous! Vingt mille gallons de vin sous sa garde! Quelle responsabilité! Tout ce vin pouvait surir. Rien qu'à y penser, il en frémissait. Aussi, se tenait-il constamment près des tonneaux, chassant les mauvaises bactéries, dirigeant les bonnes, surveillant la fermentation, etc. Il prélevait aussi des échantillons, y goûtait. Il était parfois forcé de boire ainsi deux à trois pintes de vin par jour. Il trouvait cela dur, mais il le fallait bien: le salut de la cave en dépendait. Aussi, peut-il aujourd'hui se rendre le témoignage que, tout le temps

qu'il a été là, pas une bouteille de vin n'a suri!

Le film continue à se dérouler. Une petite maison, à toit pointu, apparaît. C'est aujourd'hui la villa des *pisous*; c'était autrefois la maison de Monsieur Raynauld. M. Raynauld! Il était, vingt ans passés, professeur d'arboriculture fruitière à l'Ecole d'Agriculture. Il donnait de beaux cours et sa bonté n'avait pas de bornes. C'était un expert dans l'art d'élever des pommiers en pépinière. Il en vendait des milliers chaque printemps. Tous les bons vergers de la province tiraient leur origine des arbres de M. Raynauld. Ce rôle est aujourd'hui rempli par la ferme de Deschambault. M. Raynauld s'absentait parfois. Il allait faire des conférences avec les Chapais et les Grignon. Comme il n'avait pas d'enfants et que Mme Raynauld avait peur de rester toute seule, il s'assurait avant de partir qu'un élève irait passer la nuit chez lui. Un bon jour, le frère Liguori aborde Gros-Petit dans le corridor et lui dit: Vous irez coucher chez M. Raynauld ce soir. Gros-Petit prend cela pour une punition et fait la moue. Le frère Liguori s'explique: c'est M. Raynauld, parti en voyage, qui a demandé cela. Gros-Petit sourit. Le soir, il tenait compagnie à Mme Raynauld, prenant son rôle de protecteur de la femme au sérieux, ce qu'il fait encore.

Le jardin du frère Louis! Comme elles étaient bonnes les fraises, comme ils étaient sucrés les melons, comme elles étaient juteuses les poires! A la brunante, certains élèves envahissaient le jardin et se faisaient, comme les écureuils, des provisions. Le frère Roch les prenaient, des fois.

Le frère Roch! C'était un soir. Le frère Liguori, M. Bruno Wilson et Gros-Petit travaillaient dans le grand bureau d'en avant. Ils étaient en train de mettre sur pied l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, association qui a tant fait pour le relèvement de l'agriculture dans la province! Le frère Roch, le troussé de clefs à la main, entre comme un

coup de vent. Il paraissait heureux. Il avait terminé sa *ronde* du soir: la visite des chambres et du dortoir et il venait prendre une prise chez le frère Liguori. Celui-ci s'informe. Est-ce que tout va bien chez les élèves? Le frère Roch, s'accompagnant d'un geste éloquent, lance le mot du général Sébastiani: *L'ordre règne à Varsovie!* Le frère Liguori éclata de rire. *L'ordre règne à Varsovie* a couru longtemps les corridors de l'Ecole!

Albert!. . . Il est heureux, aujourd'hui, loin du monde. Il se couche, c'est vrai, plus de bonne heure qu'autrefois, mais, par contre, il se lève plus matin. Il y a équilibre. . .

Gros-Petit pense à son départ de 1921. Il nourrissait une grande idée. Il voulait abolir les partis politiques et instituer, à Québec, un gouvernement corporatif. Il alla prêcher sa doctrine à travers la province. Il revint bredouille. Il s'en console. Mussolini n'a-t-il pris son idée et ne l'a-t-il pas appliquée dans son propre pays? Les Italiens, murmure-t-il à voix basse, sont plus fins que les Québécois. Ils grandissent aussi.

Gros-Petit se penche sur l'Institut d'aujourd'hui. Il le compare à celui d'autrefois et il note d'immenses progrès. Il tourne ses regards vers l'avenir. Il voit un grand Institut de 300 pieds de longueur, 4 étages, un chemin de fer à la porte, un grand Institut rempli d'élèves enthousias-

tes, travailleurs, instruits, comme ceux d'aujourd'hui, un grand Institut toujours dirigé par le Père Léopold, main de fer dans un gant de velour, savant, populaire, respecté, aimé. Ses regards se portent plus loin. Il voit le ministre de l'agriculture, les *chefs* de Québec, les agronomes, les cultivateurs, travaillant, tous ensemble, à faire, de la province de Québec, le Danemark du Canada. Il voit. . .

La cloche du cours qui sonne. . .

Gros-Petit ramasse ses notes et ses livres et gagne la salle. Il va donner son cours sur les crises économiques. . .

J'avais trop observé Gros-Petit pour ne pas être tenté de savoir ce que diraient les élèves à la sortie de la salle. Je me promenais dans le corridor quand ceux-ci, en route pour le réfectoire, passèrent près de moi. Je t'assure, dit l'un d'eux, à un compagnon d'une autre classe, que nous avons eu un beau cours à 11 heures. Le professeur nous a parlé des crises économiques. Je n'avais jamais compris cela et c'est maintenant clair dans mon esprit. Tu sais, la bourse, je ne mettrai jamais mon argent là-dedans! Il y en a trop qui se font laver. . .

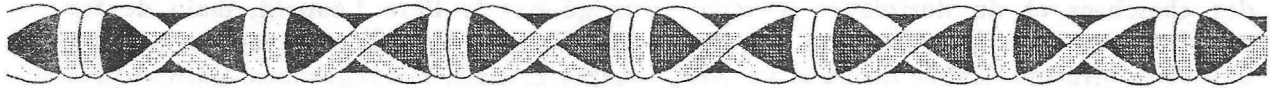
Je ramassai moi-même mes notes et j'allai les porter au Père Louis-Marie. Le Directeur de la Revue, en les parcourant, fit un peu la grimace, mais, plutôt que d'être obligé de modifier son sommaire, il les envoya à son typo. . .

Extrait de *Revue de l'Institut Agricole d'Oka* Vol. IV, No 1, janv.-fév. 1930, pp. 2-7.



# GÉNÉALOGIE AMÉRINDIENNE

Pierre (Osahe'takénrat) Bernard



## Pierre Dicaire et Cécile Risse-Visse (suite)

Merci à Mme Lilianne Legault/O'Kane, une descendante du couple Pierre Dicaire/Cécile Risse-Visse, qui m'a fait parvenir d'autres renseignements sur la descendance de ce couple.

### Deuxième génération

Les quatre enfants de Pierre et Cécile: (Tous les descendants de ce couple sont métis/iroquois car Cécile était une Iroquoise).

- Marie Dicaire est née et a été baptisée le 30 mai 1744 à Oka. Elle est décédée et enterrée quelques jours plus tard, soit le 13 juin 1744, également à Oka.

- Pierre Dicaire, est né et baptisé le 11 mars 1745, à Oka. Il s'est marié à Marie-Françoise Ranger. Pierre est décédé le 9 septembre 1797 et il a été inhumé le 10 du même mois à Oka. Ils eurent une nombreuse descendance: quinze enfants, dont sept filles et huit garçons. En voici la liste:

- 1- Bénoni, m. 1799 à Madeleine Proulx.
- 2- Antoine Benjamin, m. 1810 à Marie-Anne Titly.
- 3- Marie-Cécile, n. 23-06-1768, m. 1792 à Antoine-Hyacinthe Chénier.
- 4- Pierre, n. 19-08-1769, d. 20-02-1821, m. à Véronique Bélaïque.
- 5- Louis, n. 29-12-1770, m. 1795 à Louise Tourangeau.
- 6- Marie, n. 01-11-1772.
- 7- Didace, n. 31-12-1773, d. 18-02-1824, m. 1797 à Jean-Baptiste Godin-Tourangeau.
- 8- Tiennon, n. 08-02-1774.
- 9- Bruno, n. 11-10-1775, m. 1798 à Marie-Élizabeth-Kitawin Héry-Duplanty.
- 10- Marie-Suzanne, n. 18-11-1777, m. 1807 à Joseph Chevalier.
- 11- Marie-Catherine, n. 05-03-1780, m. 1806 à Louis Devoyau.
- 12- Timothée, n. 24-01-1782.
- 13- Marguerite, n. 30-04-1784, d. 18-05-1784.
- 14- Marie-Angélique, n. 30-04-1784, d. 04-05-1784.
- 15- Michel-Félix-François, n. 20-07-1791, m. 1813 à Marie-Anne Titly.

- Thomas Dicaire a été baptisé le 12 octobre 1747.

- Abraham-Joseph-Marie-Karehatase Dicaire est né et a été baptisé le 14 février 1750 à Oka. Il s'est marié en 1772 avec Catherine Kaonwinehta, qui se traduit par "Elle conduit son canot". Catherine est née en 1746, à Oka. Elle est décédée le 1<sup>er</sup> août 1829 et elle fut enterrée le 2 août à Oka. Ils ont donné naissance à quatre enfants, deux filles et deux garçons:

- 1- Monique, n. 05-03-1774.
- 2- Félix-Kaiewatha, n. 1783, d. 22-07-1814, m. 1802 à Anne-Skanaieha Nicholas.
- 3- Anne-Wateawista, n. 23-04-1786, m. 1809 à Hyacinthe Asennase.
- 4- François-Wetiokwanoron, n. 09-07-1789, m. 1815 à Marie-Angélique-Okwesie Nakijikokwe.

### Troisième génération

Les quinze enfants de Pierre Dicaire et de Marie-Françoise Ranger.

- Bénoni Dicaire a épousé le 7 janvier 1799 à Oka Madeleine Proulx, fille de Jacques et de Marie Lajeunesse.

Antoine-Benjamin Dicaire. Pour lui aussi, il manque les données de naissance et de baptême. Il s'est marié le 10 septembre 1810 à Oka, avec Marie-Anne Titly, fille de Martin et de Marie-Reine Langlois. Ils eurent pour enfants deux garçons et une fille.

- 1- Antoine-Macaire, n. 02-07-1811, b. 03, id. à Oka.
- 2- Marie-Félicité, n. 23-07-1813, b. 25, id. à Oka.
- 3- Michel-Damase, n. 1824, b. 09-01-1824, à Oka.

- Marie-Cécile Dicaire est née et a été baptisée le 23 juin 1768 à Oka. Elle a épousée, à Oka, le 6 février 1792, Antoine-Hyacinthe Chénier. Il eurent pour enfants:

- 1- Genviève-Narcisse, n. 02-01-1793, b. 03, id., d. 06-09-1795 à Oka.
- 2- Euphrosine, n. 01-10-1794, b. 02, id. à Oka.
- 3- Grégoire-Charles, n. 20-03-1799, b. 21, id. à Oka.
- 4- Hyacinthe, n. et b. 16-01-1801 à Oka.
- 5- Antoine-Bernard, n. et b. 27-08-1805 à Oka.
- 6- Jeanne, n. et b. 21-06-1808 à Oka.

Bonne vacances et à l'automne pour la suite des enfants de Pierre Dicaire et Marie-Françoise Ranger.

Il ne faut pas oublier que ces données sont compilées à partir des répertoires généalogiques de la paroisse l'Annonciation d'Oka. S'il manque des informations, c'est que ces personnes ont possiblement vécu à l'extérieur d'Oka.

Osahe'takénrat

## Oka au tournant du siècle 1880-1920

Le thème du dernier congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec était au tournant du siècle 1880-1920. Pour entrer dans leur esprit, le présent article a pour titre Oka au tournant du siècle 1880-1920. Nous consultons les minutes de la Municipalité d'Oka avant la séparation en deux municipalités en 1918.

Pour connaître les membres du conseil municipal, maires et des conseillers, on peut se référer à l'OKAMI:

Vol III no 4 décembre 1988 pages 4 à 7;

Vol V no 3 automne 1990 pp. 17 à 25 (paroisse)

Vol V no 4 hiver 1990 pp. 3 à 11 (village).

On trouvera aussi la chronique municipale dans les OKAMI suivants :

Vol VII no 1 printemps 1992, pp. 14 à 18;

Vol VII no 2 été 1992, pp. 30 à 34;

Vol VII no 4 hiver 1992, pp. 25 à 31;

Vol VIII no 1 printemps 1993, pp. 34 à 35;

Vol VIII no 3 automne 1993, pp. 27 à 28.

Nous supprimerons la lettre "M" monsieur pour ne pas alourdir le texte.

Aussi nous écrirons secrétaire seulement même s'il s'agit de secrétaire-trésorier.

La date de la réunion sera soulignée. Elle sera suivie d'un chiffre en gras, le numéro du volume et ensuite les numéros de pages.

Vol 1 pages 2 à 308 = 5 janvier 1880 au 6 juin 1892

Vol 2 pages 2 à 471 = 4 juillet 1892 au 3 mars 1913

Vol 3 pages 1 à 207 = 7 avril 1913 au 4 juin 1918

Dans le même livre, il y a les Minutes du village du 12 juillet 1918 au 7 octobre 1918, pp. 208 à 228.

Pour inspecteur agraire, il sera écrit insp.ag.

Pour inspecteur de voirie, ce sera insp.v.

### 1880

5 janvier 1880 1 1-3 : Le livre des Minutes commence le 5 janvier 1880. Le maire était M. Sévère Joannette et les conseillers étaient MM. Louis Trépanier, Arsène Labrosse, Adélard Harbour, Pierre Lalonde. Évangéliste Clément et Hercule Laurin. Le secrétaire-trésorier était M. Georges N. Fauteux.

12 janvier 1880 1 4 : Ont lieu les élections sous la présidence du secrétaire-trésorier. Les nouveaux élus ou réélus sont Sévère Joannette, Hyacinthe Lacroix fils de Jean-Baptiste.

2 février 1880 1 5-6 : Sévère Joannette est réélu maire et Georges N. Fauteux, secrétaire au salaire de soixante piastres. La salle du conseil sera chez Exavériste Deslauriers.

1er mars 1880 1 6-7 : Nomination des officiers municipaux:

Évaluateurs : Moïse Labrosse et Adéodat Trépanier.

Inspecteurs agraies : Anselme Dubois et Isidore Lalonde.

Inspecteurs de voirie : François-Xavier Laurin, Jean-Baptiste Lafleur, Eustache Dupras, Lucien Guindon, Pierre Guindon et Calixte Lafleur.

Gardien d'enclos : Jacques Boileau qui refusera et il n'y aura pas d'autre nomination.

6 avril 1880 1 7-8 : William Lalonde demande une licence pour tenir une maison d'entretien public. (À chaque année, il doit renouveler sa demande).

On présente une requête pour avoir l'ouverture de la Côte St-Isidore (il y aura beaucoup de discussions sur ce sujet).

5 juillet 1880 1 9-10 : On vote un prélevé de 10 cents par cent piastres.

12 juillet 1880 1 10-13 : Une grande discussion pour l'entretien de la montée de la Côte Rouge. À la suite de cette discussion, Eustache Dupras sera remplacé par Clet Quevillon (alias Couvillon).

À la session, on passe un règlement pour avoir un corps de police.

6 septembre 1880 1 13-16 : On présente une requête signée par les propriétaires du village pour la construction d'un aqueduc. L'entrepreneur sera Joseph Lachapelle.

4 octobre 1880 1 17-20 on passe un règlement concernant la côte Ste-Sophie et la côte St-Isidore. (Pendant plusieurs séances, on revient sur cette question).

*Règlement pour régler et déterminer l'ouverture d'un chemin pour mettre en communication la Côte Ste-Sophie et celle de St-Isidore.*

*1o Que le chemin de front de la Côte St-Isidore tel que borné par Edouard Leduc Arpenteur Civil sera ouvert à partir de la ferme occupée par M. Nicolas Faubert jusqu'au chemin de la Côte St-Joseph de la paroisse du Patronage de St-Joseph du dit district*



2o On ouvrira aussi un chemin de Route servant de débouche à la Côte Ste-Sophie sur la Côte St-Isidore en suivant comme plus haut le tracé tel que borné

3o Attendu que sur le chemin de front de la Côte St-Isidore il y a à faire du défrichage pourcequ'il est ordonné qu'il sera défriché et aplani convenablement pour servir à l'usage du public à la fin de juillet prochain. Il aura sa largeur légale avec des fossés convenables et des clôtures de chaque côté.

4o Le chemin de Route devra être aplani pour être mis au service du public à la fin de juillet prochain, il devra avoir chaque côté ses clôtures et ses fossés. té

5o Tous les ponts sont à la charge de qui les usages ou tous règlements antérieurs les ont destinés. Ils devront être faits partout ou besoin l'exigera avant la fin de juillet prochain.

6o Les clôtures devront être faites sur chemin de front par le propriétaire des terrains qui aboutissent au chemin et sur le chemin de Route par la Corporation sur toute la longueur du chemin de Route tant que le Séminaire aura passé à d'autres la propriété de ses fermes voisines, ces derniers devront en faire la moitié

7o Les fosses des chemins de front seront à la charge des propriétaires y adjacents et des chemins de Route moitié à la charge des voisins et moitié à la Corporation

8o Le chemin de Route sera aplani aux frais de la Corporation

9o Ces chemins tant de front que de Route devront et seront mis à l'usage du public au premier d'août prochain.

10o L'ouverture et la réparation des chemins susdits seront sous surveillance de l'inspecteur de voirie de l'arrondissement de la Côte St-Isidore. (On reviendra souvent sur cette question)

Sévère Joannette donne sa démission comme maire et membre du Conseil. Question remise.

Conditions pour les clôtures pour la montée St-Isidore:

On fera trente-deux arpents de clôture (seize arpents de chaque côté de la montée).

Cette clôture se fera avec bouldins, pieux, billochets et broches.

Les bouldins seont en frêne ou en cèdre selon les avantages que fourniront les soumissions.

Les pieux et les billochets de dessous seront en cèdre. Les billochets seront en cèdre ou noyer tendre ou frêne.

Les broches seront de broche galvanisée.

Les bouldins auront pas moins de quatre pouces au petit bout et feront des pagées des treize pieds de longueur. Ils seront placés de manière à ne pas laisser plus de huit pouces de distance entre chaque bouldin. Chaque pagée devra avoir quatre bouldins.

Les billochets seont comme suit:

Les billochets de dessous seront de deux pieds et demi de longueur (mesure française) et de douze pouces de diamètre.

Les autres n'auront pas moins de huit pouces de diamètre et d'une longueur convenable.

Le billochets de dessus sera sous la broche de lien pour lui servir d'appui.

Les clôtures seront placées où l'indique la ligne de bornage faite par M. Edouard Leduc, arpenteur civil vers le 3 novembre dernier.

18 décembre 1880 1 27-28 : On confie la clôture de la montée St-Isidore à Hyacinthe Tessier, père.

## 1881

3 janvier 1881 1 29-31 : Georges Fauteux donne sa démission comme secrétaire. Il était en fonction depuis le 3 mars 1879.

10 janvier 1881 1 31-32 : C'est jour d'élection. Louis Trépanier et Évangéliste Clément terminent leur terme. Louis Trépanier sera réélu et l'autre sera M. Élie St-Denis.

17 janvier 1881 1 32-33 : Joannette est réélu maire. Olivier Adélar Harbour sera engagé comme secrétaire au salaire de \$50.00. (Il le sera jusqu'à son décès en 1891.

Le même jour, on discute pour le loyer de la salle, soit encore Évariste Deslauriers ou Hyacinthe Trépanier. Celle-ci sera louée à \$9.00.

6 juin 1881 1 37-38 : On demande que le chemin de la Côte de l'Annonciation soit ouvert.

5 septembre 1881 1 40-43 : Grosse discussion sur le chemin St-Isidore.

On parle du Rôle de l'Évaluation.

5 décembre 1881 1 44-46 : Une requête est présentée des citoyens des rues l'Annonciation et Notre-Dame pour la confection de trottoirs.

## 1882

16 janvier 1882 1 48-51 : Assermentation des nouveaux conseillers Pierre Lalonde, Félix Brisebois et Magloire Lalonde. Félix Brisebois sera élu maire puisque Sévère Joannette avait démissionné en décembre. Il sera remplacé comme conseiller par François-Xavier Filion, le 6 février.

La salle de M. Hyacinthe Trépanier est relouée à \$12.00.

6 mars 1882 1 52-53 : Élection de nouveaux officiers:  
Évaluateurs : Cyrille Guitard, Olivier Lamouche et Nicolas Faubert;

Inspecteurs agraires : Ismaël Lacroix et Joseph Joannette;

Inspecteurs de voirie : Hyacinthe Tessier fils, Alexis Lacombe fils, Antoine Laberge, Stanislas St-Pierre, Noël Lacroix et Léandre Laurin.

3 avril 1882 1 54-55 : On confirme la licence pour une maison d'entretien public à Noël Fautaux et William Lalonde.

24 avril 1882 1 57-60 : On passe un nouveau règlement au sujet de la côte St-Isidore.

3 juillet 1882 1 63 : Moïse Labrosse s'engage à construire et à entretenir à perpétuité six arpents de clôture sur la montée conduisant de la côte Ste-Philomène à la côte St-Jean.

4 septembre 1882 1 69-70 : Deux constables spéciaux sont nommés : Noël Fautaux et François-Xavier Lefebvre à la demande du curé Leclair.

### 1883

8 janvier 1883 1 74 : Élection pour remplacer Hyacinthe J.Bte Lacroix et François-Xavier Filion. Lacroix est réélu et Hyacinthe Tessier père est élu.

15 janvier 1883 1 76 : Félix Brisebois, réélu maire; Adélard Harbour réengagé comme secrétaire; la salle de Hyacinthe Trépanier est relouée.

5 février 1883 1 77 : Tessier refuse sa nomination et est remplacé par Nicolas Faubert.

5 mars 1883 1 78-79 : Nicolas Faubert refuse et est remplacé par Jean-Baptiste Lafleur. Adéodat Trépanier nommé auditeur.

2 avril 1 79 : Lucien Guindon, nommé conseiller à la place de Pierre Lalonde, démissionnaire. Licence d'auberge à Noël Fautaux.

14 mai 1883 1 81 : licence d'hôtel de tempérance à William Lalonde

2 juillet et 15 août 1883 1 85-87, 89-90 : rôle d'évaluation.

6 août 1883 1 88 : On demande d'avoir un plan cadastré et un livre de renvoi.

3 septembre 1883 1 91 : On consulte un avocat au sujet des taxes municipales des Pères Trappistes

5 novembre 1883 1 92-94 : Clôture de la montée de la côte Ste-Sophie à la paroisse de St-Joseph-du-Lac. On commence à parler du cours d'eau du village. On en parlera à plusieurs réunions.

15 décembre 1883 1 95-96 : À la suite d'un procès de Alexis Langevin dit Lacroix contre la Municipalité, on propose un prélevé de onze centins par cent dollars sur tous les biens imposables.

### 1884

14 janvier 1884 1 98 : Élection de deux conseillers en remplacement de Louis Trépanier et Elie St-Denis. Seront élus Sévère Joannette et Moïse Labrosse.

21 janvier 1884 1 102-103 : réélection de Félix Brisebois, maire et O.A. Harbour, secrétaire au prix de \$68.00. La salle de Hyacinthe Trépanier au prix de \$12.00

15 février 1884 1 106 Session du conseil à 2 hrs p.m au lieu de 6 hrs.

3 mars 1884 1 107-109 : nouveaux officiers:  
auditeur : Adéodat Trépanier  
évaluateurs : Hyacinthe Tessier père, Cyrille Guitard et Maxime Roy;  
insp. agraires : Alexandre Joannette et Gilbert Quevillon;  
insp. voirie :  
côte Ste-Sophie depuis côte de l'Annonciation au chemin St-Benoît : Francis Ladouceur;  
côte Ste-Sophie depuis côte de l'Annonciation à montée de la côte St-Isidore : Calixte Laurin;  
Alexis Lacroix, Eustache Demers, Léon Lanthier, Salvini Masson, Charles Strasbourg dit Lallemant pour l'arrondissement où ils demeurent.

7 mars 1884 1 109-111 : On impose une taxe d'affaire de \$2.00 aux marchands groceurs et hôteliers.

29 mars 1884 1 111-112 : On se demande s'il est urgent et nécessaire de déléguer quelqu'un auprès du gouvernement aux fins d'obtenir quittance du montant que lui doit cette municipalité pour le fons de bâtisses et jurés.

5 mai 1884 1 114-116 : Plusieurs propriétaires du village demandent ouverture d'un chemin devant leur demeure.

On confirme certificat d'auberge de William Lalonde et Noël Fauteux.

2 juin 1884 1 118-119 : Evangéliste Clément nommé évaluateur à la place de Hyacinthe Tessier père.

7 juillet 1884 1 121-124 : On fait des amendements au rôle d'évaluation.

On demande aux Trappistes de donner 12 journées de travaux parce qu'ils n'ont pas participé aux travaux pour l'ouverture de la côte Ste-Sophie, sinon le travail sera fait à leurs frais. Le 4 août, on met cette cause entre les mains d'avocat.

11 octobre 1884 1 129-131 : En ajournement, sous la présidence du maire Félix Brisebois, des conseillers Sévère Joannette, Hyacinthe Lacroix, Magloire Lalonde, J Bte Lafleur, et du serétaire A.O. Harbour, à la suite de la requête du Dr Robillard et autres.

*Il a été statué et ordonné par Règlement ce qui suit :*

1o *Qu'une Rue soit ouverte en front des propriétés des Requérents à partir de la rue de L'Annonciation et en continuant devant les lots qui suivent et connus sous les numéros vingt-sept, vingt-six, vingt-cinq, vingt-quatre, vingt-trois, vingt-deux, vingt et un, vingt, six-neuf, dix-huit du cadastre hypothécaire de la paroisse de L'Annonciation, allant jusqu'à la ligne ouest de la maison du Docteur Napoléon Robillard en déviant à partir de la ligne ouest du numéro dix neuf vers le sud de manière à ne pas causer de dommages au requérant le Docteur Napoléon Robillard, la rue suivra le tracé du cadastre si ce n'est devant la maison du requérant Napoléon Robillard qui aura à faire une déviation telle que prévue.*

2o *Que la rue soit ouverte de la largeur de trente six pieds.*

3o *Que la rue soit connue sous le nom de la Rue des Anges*

4o *Que la rue soit ouverte et entretenue par les propriétaires des lots adjacents à telle rue en toute saison.*

5o *Que telle rue fera partie de l'arrondissement du Village sous la juridiction de l'inspecteur de voirie de tel arrondissement.*

6o *Que la rue aura comme toutes les autres rues un fossé de chaque côté pour égouter le chemin et les terrains voisins.*

7o *Que la rue sera clôturée de chaque côté et entretenue par les propriétaires des lots sus-désignés comme il sera requis par le conseil.*

8o *Que telle rue sera fournie(?) par les propriétaires tenus à la rue, gratuitement par eux, attendu qu'elle a*

*été projetée au plan de concession du village de la dite paroisse de l'Annonciation.*

9o *Que le Règlement entrera en force comme prévue par la loi municipale quinze jours après sa promulgation.*

10o *Que le présent Règlement abroge tous les règlements qui peuvent exister et valor relativement à cette rue.*

11o *Que la Promulgation sera faite par le Secrétaire- Trésorier aussitôt que possible.*

12o *Que l'omission de l'avis promulguant le présent Règlement et la lecture du dit Règlement n'empêchera pas l'entrée en vigueur du présent règlement à partir du quinze novembre prochain.*

13o *Que l'inspecteur de voirie de l'arrondissement où telle rue se trouve sera chargé de faire exécuter le présent règlement.*

14o *Que le présent Règlement exécutoire aussitôt entré en vigueur.*

15o *Que les propriétaires intéressés à l'ouverture de la rue sont respectivement aux lots ci-dessus connus: M. O. Adélar Harbour pour le numéro vingt sept. les Messieurs du Séminaire St-Sulpice de Montréal pour les lots numéros vingt-six, vingt-cinq, vingt-quatre, vingt-trois et dix-huit.*

*Régis Lefebvre fils pour lots numéros vingt-deux et vingt et un.*

*Régis Lefebvre père pour lots nuéros vingt et dix-neuf. Dr Napoléon Robillard pour son emplacement faisant partie du numéro dix-sept.*

1 décembre 1884 1 133-134 : Trouver un avocat pour savoir si les Trappistes sont tenus à payer des taxes et s'ils sont prêts à se soumettre à l'avis donné.

## 1885

19 janvier 1885 1 138 : Assermentation de Hyacinthe Tessier père, François-Xavier Chéné, Isidore Lalonde, conseillers et de Sévère Joannette maire.

5 février 1885 1 140-142 : Assermentation de Georges N. Fauteux comme secrétaire.  
La salle de Noël Chéné est louée à \$9.00 par année.

12 mars 1885 1 143-145 : Il y a un vote contre la qualification du maire Joannette mais elle est battue.

7 avril 1885 1 145-148 : Certificat pour une maison d'entretien public à William Lalonde et Noël Fauteux.

4 mai 1885 1 148-149 : Les Trappistes sont tenus à l'entretien du chemin en partant de la ligne de Hyacinthe Tessier fils, comme le Séminaire. Le 1er juin, ils



demandent d'être déchargés de ce travail, mais le 3 août, il est résolu qu'ils sont tenus à l'entretien.

2 novembre 1885 1 159-162 : Sur suggestion de Moïse Labrosse, on dresse un devis pour un pont sur le trou d'eau de la ferme Guindon sur le chemin de la côte Ste-Philomène. Le 18 janvier, JB. Tessier aura le contrat pour la construction du pont.

#### 1886

18 janvier 1886 1 165-167 : Assermentation de Adélard Harbour et Jean-Baptiste Lafleur, conseillers et Sévère Joannette, maire et Georges A. Fauteux comme secrétaire. Il aura comme salaire \$90.00 et \$2.00 comme frais de voyage.

Il y a discussion pour la salle de Hyacinthe Trépanier à \$12.00 et celle de Noël Chené qui sera louée.

8 mars 1886 1 169-170 :

Évaluateurs : Pierre Pilon, Jean-Baptiste Raisenne et Évangéliste Clément.

Inspecteurs agraires : François-Xavier Filion et Adéodat Trépanier.

Inspecteurs de voirie : Élie St-Denis, Alphire Husereau, Charles Ouellette, Félix Lanthier, Pierre Guindon, Stanislas St-Pierre et Salvini Masson.

24 mars 1886 1 170 : M. Harbour demande un certificat de licence pour auberge qui lui est refusée sur division du conseil.

5 avril 1886 1 171-172 : Noël Fauteux et William Lalonde font une demande chacun une licence qui est accordée.

Hyacinthe Tessier fils fait la même demande, mais elle est refusée sur division du conseil parce que déjà deux licences.

3 mai 1886 1 1173-176 : Hyacinthe Tessier propriétaire de la maison de William Lalonde demande le certificat qui lui est accordé.

Xavier Lefebvre nommé inspecteur en remplacement Stanislas St-Pierre

On demande au Séminaire de faire sur les deux côtes de sable en arrière du village une clôture pour prévenir les accidents à cause des précipices qui y sont faits par l'eau du printemps et l'autre étant escarpée de manière à occasionner des dommages.

On proteste contre Joseph Lachapelle, propriétaire de l'aqueduc.

26 juillet 1886 1 180-181 : Arsène Charbonneau, évaluateur à la place de Pierre Pilon quittant la paroisse.

6 septembre 1886 1 181-182 : Élie St-Denis destitué comme inspecteur et remplacé par Évangéliste Clément.

8 octobre 1886 1 183-184 : Le coût du pont de la côte Ste-Philomène a été de \$550.00, payé moitié par la Corporation et moitié par les intéressés.

#### 1887

7 février 1887 1 188-191: Assermentation de Sévère Joannette et Olivier Monscion dit Lamouche comme conseillers. (Souvent, on écrit seulement Monscion ou seulement Lamouche).

Assermentation de Sévère Joannette, maire et Georges Fauteux, secrétaire à \$ 90.00.

La salle de Noël Chené est louée à \$9.00

Une requête est présentée pour avoir des trottoirs. On demande de mesurer les rues : longueur de la Rue Notre-Dame à partir de xavier Lefebvre, voiturier à aller à Alphonse Lacroix et Rue de L'Annonciation à partir de A.O. Harbour jusque chez Isidore Lalonde et jusqu'au cimetière et de la Rue St-Michel à partir de Léonard Carrière jusqu'à la Rue de L'Annonciation; de la Rue des Anges à partir de M. Séguin jusqu'à la Rue de L'Annonciation.

7 mars 1887 1 191-195: Voici le Règlement avec opposition:

*Il a été statué et ordonné par le dit conseil le Règlement qui suit:*

*1o Que les trottoirs par les présentes, soient ordonnés et faits sur toutes les Rues du Village savoir :*

*Rue Notre-Dame à partir de Nicolas Faubert y compris jusque chez Charles Lauzon et de là des deux côtés jusqu'à L'Annonciation.*

*Rue L'Annonciation des deux côtés jusque vis-à-vis Isidore Lalonde et du côté du cimetière d'un seul côté jusqu'à la porte du cimetière.*

*Rue St-Michel des deux côtés jusque Chez Paul Tarki et delà d'un côté jusque Léonard Carrière.*

*Rue des Anges, d'un côté jusque M. Séguin*

*2o Que ces trottoirs soient faits par trois madriers de largeur n'ayant pas moins de 10 pouces de largeur. Et que tels madriers seront fournis par la Corporation de la Municipalité de la paroisse de l'Annonciation, à ses frais et dépens : le madrier sera en pruche de trois pouces d'épaisseur.*

*3o Que les trottoirs soient, tant à la confection qu'à l'entretien, et dépens de tous les matériaux nécessaires, pour compléter les trottoirs, exceptant les madriers soient à la charge de chaque propriétaire de l'emplacement en front duquel les trottoirs sont par les présentes érigés.*

4o Que ces trottoirs seront faits et entretenus en bon état durant tout le temps qu'aura force le présent Règlement au désir de l'inspecteur de Voirie de l'arrondissement du Village.

5o Que ces trottoirs devront être commencés aussitôt que le conseil aura fourni les madriers devant être faits et terminés un mois après que le madrier aura été fourni. Et passé lequel délai, chaque propriétaire tenu à son trottoir respectif sera toujours tenu à la confection et l'entretien de son trottoir mais alors l'inspecteur pourra aussi sans autre avis donné à chaque propriétaire retardataire faire faire les trottoirs par un homme aux frais et dépens du dit propriétaire retardataire.

6o Le présent Règlement aura force et effet jusqu'à révocation ou amendement.

7o Le présent Règlement sera exécuté sous surveillance de l'inspecteur de Voirie de l'arrondissement du Village.

8o Tous les propriétaires seront tenus, lorsque la Corporation aura fourni le madrier du dit trottoir, une fois, à fournir à leurs frais et dépens tous les masdriers nécessaires pour la réparation des dits trottoirs et leur entretien.

9o Le présent Règlement abroge tous les Règlements antérieurs à celui-ci sur la même question des trottoirs s'il y a lieu.

10o Le présent Règlement sera lu deux fois avant son adoption et sera adopté sur motion à cette fin appuyé par la majorité des conseillers.

Il est proposé par Adélar Harbour et secondé par Isidore Lalonde que le Règlement soit adopté.

En marge, nous lisons que ces règlements seront amendés le 6 avril 1880 et le 8 novembre 1909, signé R. Charest secr-trés et un règlement le 6 mai 1912

4 avril 1887 1 195-197 : licence à Hyacinthe Tessier fils et à William Lalonde.

2 mai 1887 1 197-202 : En amendement au Règlement sur les trottoirs: ils seront faits en 2 ans.

En 1887, Rue Notre-Dame, côté Nord à partir de

Nicolas Faubert jusqu'à la Rue l'Annonciation;

Rue de l'Annonciation, côté ouest à partir de Isidore

Lalonde jusqu'à Adélar Harbour;

Rue St-Michel du côté sud de l'Annonciation jusqu'à

Eustache Demers;

Rue des Anges du côté de l'Annonciation jusqu'à la maison du séminaire occupée par Séguin.

En 1888, Les trottoirs seront sur tout le parcours du côté opposé dans les dites rues, néanmoins sur la rue l'Annonciation, le trottoir se continuera jusqu'au cimetière et sur la rue St-Michel jusque chez Léonard Carrière.

Il y a encore une grande discussion au sujet du chemin St-Isidore, Ste-Sophie, voici le Règlement après amendement et sous-amendement :

Il a été ordonné et statué par Règlement en amendement au procès-verbal fait par Antoine Fortier, notaire, le douze juillet 1884 et homologué par décision en appel du conseil du comté en septembre 1884 selon l'article 810<sup>a</sup> ajoute (?) par 41 Vict. c18 s.29 et amendé par 45 Vict. c 35 s 27.

1o Que le chemin (dit vieux chemin) qui coupe les terres environ à cinq arpents du trait-carré des terres du côté Nord de la côte St-Isidore à partir du chemin de la côte Ste-Sophie jusqu'au coin qu'il fait avec le chemin (dit chemin neuf) en front des terres Nord et Sud de la dite côte St-Isidore, allant à St-Joseph soit fermée à toutes fins que de droit dès que le présent Règlement sera en force

2o Que le chemin (dit chemin neuf) en front des terres Nord et Sud de la dite côte St-Isidore soit le seul chemin ouvert de la dite côte St-Isidore à la charge des propriétaires du côté Nord et sud de la côte St-Isidore qui sont sur la dite côte à l'endroit du dit chemin avec toutes les charges qui appartiennent au dit chemin, savoir: clôtures, fossés, confection et entretien suivant le Procès-verbal sus-relaté concernant le chemin dit (chemin neuf).

3o Que le présent Règlement soit adopté sur motion à cette fin adoptée par la majorité des membres du dit conseil après que le présent Règlement sera lu deux fois.

Le Règlement est adopté avec 2 voix de majorité

6 juin 1887 1 202-203 : Opposition au Règlement du 2 mai.

5 septembre 1887 1 207-209 : À la demande du Rév. Lefebvre, on nomme deux constables : Frs-Xavier Lefebvre et Pierre Lalonde qui agiront sans charger la Municipalité.

4 octobre 1887 1 210-211 : Maurice Ladouceur remplace Alphyre Huserneau qui quitte l'arrondissement.

Suite au prochain numéro.

Recherchiste : P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

## ACTUALITÉS

**Félicitations** à M. Gilles Boileau qui a accepté avec une grande joie et un très grand sentiment de fierté, la présidence de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, lors du dernier congrès annuel de cet organisme, tenu à Montréal du 17 au 20 mai 1996.

Il a accepté cette responsabilité, écrit-il, en toute conscience et en réalisant surtout très bien qu'il y aurait beaucoup à faire pour la promotion de l'histoire et la conservation du patrimoine à la grandeur du Québec.

Sources : *L'Écho du village un nouveau défi*, L'Éveil page 10, 25 mai 1996.

**Félicitations** à M. Jacques Bastien président de la Société d'Histoire d'Oka Inc., qui a été élu au poste d'administrateur de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, lors du dernier congrès annuel de cette Fédération, tenu à Montréal, du 17 au 20 mai 1996.

**Remerciements** à M. André de Pagès, FWLA, qui a démissionné du bureau de direction en janvier 1996. Il est membre de la Société d'Histoire d'Oka Inc. depuis le début de la Société. Il a été vice-président de la Société pendant quelques années. Il est le concepteur et le réalisateur des Armoiries de la Société d'Histoire d'Oka Inc. Il s'est dévoué d'une façon exceptionnelle durant son terme, pour promouvoir l'histoire et le patrimoine chez nous. Il est aussi l'auteur d'un volume intitulé "UNE ÉGLISE ET SON ART SACRÉ, L'ANNONCIATION D'OKA" qui a été présenté lors du 31e Congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, tenu à Montréal du 17 au 20 mai 1996.

Le texte qui suit nous dévoilera une parcelle du patrimoine bâti québécois, d'une église, de l'art qui l'habite et de son histoire à travers les siècles. *«En 1721, pour exercer leur apostolat, les missionnaires sulpiciens fondèrent avec les Indiens, une mission au Lac des Deux-Montagnes, ils y élevèrent un fort et une église. Durant deux cent soixante-quinze ans, ce sanctuaire s'est enrichi d'un trésor considérable de pièces religieuses, de toiles de bas-reliefs sculptés, d'une très belle orfèvrerie rehaussée d'une superbe Madone à l'enfant en argent massif, ainsi que d'une bannière brodée par les religieuses et les Indiennes. Ce livre est le résultat de plusieurs années de recherches. Le but de ce travail archivistique consiste à produire un inventaire détaillé des oeuvres d'art religieux ainsi qu'un livre de références pour la recherche et la sauvegarde du patrimoine. Le livre est en vente au coût de 20,00\$ (taxes incluses). Veuillez ajouter 3\$ pour frais de manutention. Pour com-*

mander, veuillez expédier votre chèque à la Société d'Histoire d'Oka Inc. Case postale 999, Oka, J0N 1E0.

Sources : Infoculturelle vol 13 no 3 - printemps 1996. Conseil de la culture des Laurentides.

**Félicitations** à Mme Ginette Levasseur-Pominville épouse de M. Michel Pominville, deux membres fidèles de notre Société, qui a été élue secrétaire du Conseil d'Administration de la Caisse Populaire d'Oka, lors de l'assemblée de la dite Caisse qui s'est déroulée le 13 février 1996.

Les autres membres élus sont :

M. Pierre Paquin, citoyen d'Oka, président

M. Noël Bruno-Landry, citoyen de Pointe-Calumet, vice-président.

### VOEUX DE BONHEUR

Meilleurs vœux de bonheur à Lucie Pominville, fille de M. et Mme Raymond Pominville et petite-fille de M. et Mme Noël Pominville, membres fidèles de notre Société, dont le mariage avec M. Ghislain Maisonneuve a été célébré le samedi 27 avril 1996 à l'église de l'Annonciation d'Oka.

Les nouveaux mariés habiteront dans la paroisse de St-Colomban.

### ÉCRIVAINS D'OKA

Robert Lalonde vient de publier un nouveau livre ayant pour titre *Où vont les sizerins flammés en été ?*, les éditions du Boréal, Montréal, 1996, 165 pages. Il a publié un premier roman en 1980.

Anne-Marie Sicotte publie un deuxième tome sur son grand-père Gratien Gélinas. Le titre du livre est *Gratien Gélinas La Ferveur ou le Doute tome 2*. Montréal, Québec/Amérique, 1996

### CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

La campagne de recrutement des membres de la Société d'Oka Inc. est toujours en cours pour atteindre son objectif de 90 membres. À date, nous avons enregistré 82 membres en règle pour l'année 1996.

Grand merci à ceux et celles qui par leur encouragement assurent la bonne marche de cette Société prometteuse. Bienvenue aux intéressés(es).

Recherches : Germaine Chené-Raynauld sec.

Société d'Histoire d'Oka Inc.

15 juin 1996

Il nous faut souhaiter un prompt rétablissement à notre si dévouée secrétaire après plusieurs semaines à l'hôpital.

La Rédaction



## FORMULE D'ADHÉSION

DATE: .....

Je renouvelle ma cotisation pour un an .... ( ) 20,00\$ pour un an

Je renouvelle ma cotisation pour deux ans.. ( ) 40,00\$

Je suis un nouveau membre ..... ( ) 20,00\$ pour un an

Ci-inclus mon chèque payable à LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA INC.  
 ( ) C.P. 999 OKA J0N 1E0

Nom .....

Adresse ..... c.p. ....

Code ..... No. de téléphone .....

Note: La cotisation est valable pour l'année où elle est payée, elle donne droit aux "Okami" précédents. Cependant une cotisation remise après le 1er novembre s'appliquera pour l'année suivante. Avec votre cotisation, nous aimerions avoir vos commentaires sur l'OKAMI. Merci

=====

Les personnes qui préfèrent se procurer le Journal chez les dépositaires, le prix est de 2.00\$ l'unité sauf pour le numéro 1 du volume VI du printemps 1991 qui est de 3,00\$ et à partir de 1992.

À partir de l'année 1995, la cotisation sera de 20,00\$ et chez les dépositaires, le prix est 3,00\$.

Dépositaires:

Le Magasin de La Trappe : 1400, chemin Oka

Dépanneur PARK : 22, rue Annonciation

Dépanneur HO : 94, rue Notre-Dame

Supermarché d'Oka MÉTRO : 31, rue Notre-Dame

Le Carrefour du Bricoleur d'Oka Ltée : 265, St-Michel

La Laiterie (Cercle de fermières, saison estivale) : 2027, chemin Oka

La petite maison de la mairie : Cercle de fermières et Les Artisanas Unies d'Oka (saison estivale)

Vergers Bastien : 545 rang l'Annonciation

-----

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

1. Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.
2. Soutenir l'intérêt de la population locale par les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de la région.
3. Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.
4. Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passées relatifs à la vie et aux mœurs de la population.
5. Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.
6. Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.
7. Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.

Société Canadienne des Postes-  
Envois de Publications Canadiennes-  
Contrat de vente No 0182842  
Port payé à Oka, Qué, JON 1E0  
Port de retour garanti

OKAMI  
CP 999  
OKA QC JON 1E0

Publication: 4 fois par année      ISSN 0835-5770  
Date de parution: 15 juin 1996  
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

La Société d'Histoire d'Oka Inc. est membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.



Voici une partie du domaine du Dr Marc Bérubé, autrefois domaine Raizenne. La maison était la page couverture du dernier OKAMI. C'est ici qu'a lieu le lancement du présent OKAMI. À gauche, c'est l'entrée qui se trouve près du rang L'Annonciation. À droite est la grange où nous ferons notre pique-nique.

Nous avons parlé dans le dernier numéro d'OKAMI de ce domaine qui est situé au

504 rang L'Annonciation  
Oka

Merci au Dr Marc Bérubé et son épouse Carmen Dion d'avoir aidé financièrement à la publication du dernier OKAMI et de nous recevoir chez eux pour le lancement du présent et 40<sup>e</sup> OKAMI.